

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1746 - 11 janvier 2002 - prix : 1 euro (6,56 francs)

**En euros comme  
en francs,  
il faut changer  
la répartition  
des richesses !**

**Toulouse :  
Le scandale  
continue  
pour les  
sinistrés**

**p. 16**

**Loi sur l'eau :  
Tempête  
dans un  
verre d'eau**

**p. 7**

**Argentine :**

**Les péronistes de retour...  
pour faire payer la crise**



**page 9**

# SOMMAIRE

## Leur société

- 4 - Les réunions publiques de Lutte Ouvrière
- L'hypocrisie du PCF sur le contrôle des aides publiques
- Sans-papiers de Seine-Saint-Denis
- 5 - Passage à l'euro et queues interminables
- Chèques payants
- 6 - La Caisse des Dépôts s'attaque aux locataires
- 7 - La loi sur l'eau
- 11 - Metz: subvention pour les livres religieux
- Corbeil-Essonnes: budget d'austérité
- Inondations en Territoire-de-Belfort

## Tribune

- 6 - Russie an X: le règne du capital

## Dans le monde

- 8/9 - Moyen-Orient: des bombes contre l'Afghanistan... à la guerre entre l'Inde et le Pakistan?
- Arabie Saoudite: un intégrisme protégé par les USA
- Proche-Orient: provocation antipalestinienne
- Argentine: les péronistes de retour au pouvoir

## Dans les entreprises

- 11 - Centre hospitalier - Clermont-Ferrand
- Conseil régional de Lorraine
- Beauvais (Oise)
- 12 - Renault Flins et Renault-Guyancourt (Yvelines)
- Métro de Marseille
- REXAME-Gravelines (Nord)
- Air Lib
- 14 - Mac Donald's
- Courrier des lecteurs
- 15 - Faïencerie de Vitry-le-François
- Peugeot-Sochaux

## Toulouse

- 16 - Pour les sinistrés le scandale continue
- Complicité des dirigeants politiques et syndicaux

# Réunions publiques avec Arlette LAGUILLER

**LONGWY**  
Dimanche 13 janvier à 16h  
Salle Edouard Legras  
Hôtel de Ville  
Place Leclerc,  
Longwy-Bas

**HAGUENAU**  
Lundi 14 janvier à 20h  
Salle de la Douane  
16, place d'Armes

**SAINT-DIZIER**  
Mardi 15 janvier à 20h  
Salle du Palace

**FORBACH**  
Mercredi 16 janvier à 18h30  
Centre européen de Congrès  
Le Burghof,  
15, rue du Parc

**CHALON-SUR-SAÔNE**  
Jeudi 17 janvier à 20h30  
Maison des syndicats  
Place Mathias

**NEVERS**  
Vendredi 18 janvier à 20h30  
Maison des Montots  
Route de Marzy  
(face aux Impôts)

**BOURG-EN-BRESSE**  
Samedi 19 janvier à 17h  
Salle du Vox  
11, rue Paul Pioda

**TOULON**  
Dimanche 20 janvier à 15h30  
Palais des congrès Neptune  
Place de Besagne  
(près du centre Mayol)

**MAUBEUGE**  
Mardi 22 janvier à 20h  
Salle des fêtes de Sous-le-Bois  
Place de l'Industrie

**NARBONNE**  
Mercredi 23 janvier à 20h30  
Salle Elie Sermet  
Palais du Travail  
Boulevard Frédéric Mistral

**EVREUX**  
Jeudi 24 janvier à 20h  
Salle Jules Janin  
Bld Jules Janin  
(Face à la maternité de l'hôpital)

**ALENCON**  
Vendredi 25 janvier à 20h  
La Halle aux Toiles  
Cours Clémenceau

**BRIVE**  
Samedi 26 janvier à 18h  
Salle Dumazaud  
Rue de Selves  
(derrière Maison des syndicats)

**VALENCIENNES**  
Mardi 29 janvier à 20h  
Centre municipal «Arts et Loisirs»  
1, rue Salle Le Comte

**LA ROCHELLE**  
Mercredi 30 janvier à 20h30  
L'Oratoire  
6 bis, rue Albert 1<sup>er</sup>

## À NOS ABONNÉS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le prix de notre hebdomadaire a diminué de 9 francs précédemment (soit 1,37 euro) à 1 euro (soit 6,56 F).  
En même temps, le prix de l'abonnement annuel, pour la France, a été porté de 45,73 euros (300 F) à 35 euros (229,58 F).  
Bien entendu, tous nos abonnés actuels verront leur abonnement prolongé pour tenir compte de cet abaissement du prix, au prorata de la durée d'abonnement restant au 1<sup>er</sup> janvier.  
Lutte Ouvrière

**MONTAUBAN**  
Jeudi 31 janvier à 20h30  
Grande salle de la Maison du Peuple  
14, rue Michelet

**AGEN**  
Vendredi 1<sup>er</sup> février à 20h30  
Rotonde du Stadium  
17, cours Washington

**VERDUN**  
Dimanche 3 février à 16h  
Foyer Jeanne d'Arc  
60, avenue de la 42<sup>e</sup> division

## Lyon LA JUSTICE VEILLE... CONTRE LES PAUVRES

Une mère de famille vivant depuis quatre ans avec son mari et ses sept enfants dans une caravane installée à Rillieux-la-Pape, dans la banlieue de Lyon, avait voulu offrir à sa famille un «vrai Noël», une vraie fête. Elle tenta donc de faire ses courses à Auchan... et de ne pas passer à la caisse, emportant pour un total de 4000 francs de nourriture et de jouets.

Déférée devant le tribunal de grande instance de Lyon, sans avocat pour se défendre, la jeune femme avait été jugée coupable mais dispensée de peine. Le procureur, Albert Lévy, avait en effet estimé que

«la justice devait prendre conscience de certaines nécessités» et que les très faibles ressources de cette mère de famille expliquaient son geste. En conséquence, il refusait, selon son expression, une «sur-pénalisation de la misère».

Une telle conception de la justice n'a pas eu l'heur de plaire au procureur général qui aussitôt fait appel de ce jugement trop clément à son goût. Un nouveau procès de la jeune femme s'est donc ouvert mardi 8 janvier.

Le fait de ne pas condamner cette mère de famille, de ne pas lui infliger un châtement même

minime aux yeux de la loi, comme par exemple une amende, voire une peine de prison avec sursis, était visiblement insupportable aux messieurs en robes noires. Où la justice irait-elle finir si les pauvres se mettaient à se servir impunément dans les grandes surfaces, regorgeant de tout? Le premier jugement risquait de faire jurisprudence. Il n'était donc pas question que la Justice - avec un grand J - laisse passer une telle indulgence.

En 1997, des faits semblables s'étaient déroulés à Poitiers et avaient entraîné les mêmes réactions des juges. Une mère de famille qui avait

emporté pour 1500 francs de marchandises, relaxée à l'issue d'un premier jugement, avait été condamnée en appel à une peine qualifiée «de principe» de 3000 francs avec sursis. Aujourd'hui, son avocat souligne le parallèle entre les deux affaires. Pour lui «la justice se cache derrière son Code pénal pour ne pas voir la misère».

Dans cette société, une femme qui vole pour nourrir ses enfants doit rendre des comptes à la justice. Mais les responsables de la misère n'ont, eux, de comptes à rendre à personne.

L. P.

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 83 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13600 exemplaires. Composition: [ET Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 095.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!** Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe, Afrique, Moyen-Orient, USA, Canada	60 €	30 €	15 €
Asie, Océanie, autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie, Océanie, autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: .....  
 PRÉNOM: .....  
 ADRESSE: .....  
 .....  
 CODE POSTAL et VILLE: .....  
 .....  
 COMPLÉMENT D'ADRESSE: .....  
 Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de: .....  
 Règlement:  
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 - par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

**L'éditorial  
d'Arlette  
LAGUILLER**

# En euros comme en francs, IL FAUT CHANGER LA RÉPARTITION DES RICHESSES !

■ En France comme dans le reste de l'Europe, les dirigeants politiques se félicitent du fait que le passage à l'euro se soit déroulé facilement. Évidemment, la population ne partage pas en général les imbécillités nationalistes d'un certain nombre de politiciens qui croient trouver une audience en prenant des poses de chevaliers sans peur défendant la monnaie nationale. On ne voit pas en quoi les travailleurs, la population pauvre auraient quoi que ce soit à défendre dans l'existence envers et contre tout d'une monnaie nationale, le franc, au moment où les capitalistes européens eux-mêmes décident de se doter d'une monnaie commune.

Bien sûr, ces capitalistes ont fait l'euro parce que cela facilite leurs affaires et pas en se souciant des intérêts des travailleurs des différents pays d'Europe. Mais pour ceux-ci le passage à l'euro aura au moins un aspect positif : ils pourront directement comparer, d'un pays à l'autre, leurs salaires et les prix.

Mais de toute façon, le changement de monnaie une fois effectué, chacun peut se rendre compte qu'il n'est pas mieux payé qu'avant, voire qu'il l'est moins car le passage à l'euro est l'occasion de nombreux dérapages des prix, toujours vers le haut, bien sûr. Et évidemment on peut s'attendre à ce qu'il n'y ait pas une telle tendance à déraiper vers le haut en ce qui concerne les salaires !

Le problème n'est pas l'instrument de mesure, c'est la mesure elle-même. Or, la monnaie n'est que cet instrument. Le problème, ce sont les montants relatifs des salaires et des prix, et la répartition des richesses de la société qu'ils traduisent. Et personne, parmi ceux qui dirigent cette société, n'envisage d'agir pour modifier cette répartition : ni le patronat, ni le gouvernement actuel, ni les candidats non déclarés Chirac et Jospin, qui d'ailleurs sont déjà au pouvoir et se congratulent

lors des vœux de nouvel an, avant de s'affronter dans les mois qui viennent pour savoir lequel des deux occupera, dans l'avenir, le premier fauteuil de l'Etat.

Les médecins libéraux, qui font grève ces jours-ci, ne sont sans doute pas parmi les catégories les plus à plaindre. Mais déclarer, comme l'a fait la ministre de la Santé Guigou, que les revendications des médecins sont « excessives » relève d'un profond mépris et d'une belle hypocrisie. Car même à 130 F la consultation, soit à peu près 20 euros, on ne peut pas dire que les généralistes seraient cher payés, surtout s'ils consacrent vraiment à chaque malade le temps qu'il faut pour l'ausculter et établir un diagnostic.

En fait, n'en déplaise à Guigou, les revendications des médecins généralistes rejoignent celles des personnels des hôpitaux : une prise en charge sérieuse de la santé publique exige le déblocage des crédits nécessaires. Or justement, ces jours-ci, des grèves continuent dans différents hôpitaux parce que la situation est devenue intenable. Le gouvernement a bien parlé de réduction du temps de travail et d'embauches dans les hôpitaux, mais cela reste sur le papier. En réalité les horaires s'allongent faute de personnel et celui-ci a de plus en plus de difficultés à accueillir correctement les malades.

Ce n'est pas l'argent qui manque dans cette société. Mais il faut savoir à quoi il sert. La fausse réduction du temps de travail due au gouvernement Jospin a surtout servi de prétexte à verser des subventions au patronat en même temps qu'à lui permettre d'imposer la flexibilité des horaires de façon à exploiter encore la main-d'oeuvre comme cela l'arrange.

Mais quand on parle de stopper la dégradation des services publics, qu'il s'agisse des hôpitaux, des transports ou de l'éducation, le gouvernement a invariablement la même réponse : pour toutes ces dépenses, qui pourraient servir à améliorer réellement la vie de la population, qui permettraient aussi de créer des centaines de milliers d'emplois utiles à la collectivité, il dit n'avoir plus d'argent.

Pendant ce temps le grand patronat, les banques continuent de faire des affaires en or malgré le ralentissement économique dont tout le monde parle. Car ceux à qui on le fait payer sont les travailleurs, les chômeurs, les licenciés de Moulinex, de Bata, de Marks et Spencer ou d'ailleurs que, après des années passées à travailler dans la même entreprise, on laisse sur le carreau avec des indemnités dérisoires et sans possibilité de retrouver un emploi.

Alors oui, c'est cette répartition des richesses, ce sont ces choix toujours en faveur des plus riches qu'il faut changer. C'est à l'avidité des patrons et au cynisme des dirigeants politiques à leur service qu'il faut mettre un terme.

Les travailleurs en ont la force, s'ils se mobilisent tous ensemble à l'échelle du pays, voire au-delà des frontières maintenant qu'une monnaie commune met les travailleurs des différents pays directement en mesure de vérifier les différences et de voir qu'ils sont aussi mal payés les uns que les autres. Et ils ont même la force et la capacité de changer ce système capitaliste, incohérent, injuste et de plus en plus intolérable.

Arlette LAGUILLER

# LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

## 11 janvier

AILLY-SUR-SOMME (Somme)  
BEGLES (Gironde)  
BIACHE-ST-VAAST (Pas-de-Calais)  
BOLBEC (Seine-Maritime)  
BRESSUIRE (Deux-Sèvres)  
CHALAIS (Charente)  
GRENADE (Haute-Garonne)  
HAZEBROUCK (Nord)  
LAMBALLE (Côtes d'Armor)  
LEZIGNAN Corbières (Aude)  
MARLE (Aisne)  
NANTERRE (Hauts-de-Seine)  
PERSAN (Val d'Oise)  
PLOERMEL (Morbihan)  
VALENTIGNEY (Doubs)

## 12 janvier

AUREILHAN (Hautes-Pyrénées)  
BERGERAC (Dordogne)  
DESERTINES (Allier)  
EPPEVILLE (Somme)  
LIMAY (Yvelines)  
MASSIAC (Cantal)  
MAURS (Cantal)  
MONTDIDIER (Somme)  
MONTMOREAU (Charente)  
NANGIS (Seine-et-Marne)  
PAU (Pyrénées-Atlantiques)  
SAINT-CALAIS (Sarthe)  
SAINTES (Charente-Maritime)  
TORCY (Seine-et-Marne)

## 14 janvier

JANZE (Ille-et-Vilaine)  
VILLENEUVE D'ASCQ (Nord)

## 16 janvier

LA MONTAGNE (Loire-Atlantique)  
SAINT-JEAN BREVELAY (Morbihan)

## 17 janvier

AUBERVILLIERS (Seine-Saint-Denis)  
BEAUCOURT (Territoire de Belfort)  
CONDE-SUR-NOIREAU (Calvados)  
DANGE SAINT-ROMAIN (Vienne)  
DINAN (Côtes d'Armor)  
ENSISHEIM (Haut-Rhin)  
GOURIN (Morbihan)  
LA BOURBOULE (Puy-de-Dôme)  
LA ROCHETTE (Savoie)  
LA TOUR DU PIN (Isère)  
LIGNY-EN-BARROIS (Meuse)  
MER (Loir-et-Cher)  
OULCHY-LE-CHATEAU (Aisne)  
PARTHENAY (Deux Sèvres)  
RUELLE/LOUVRE (Charente)  
SAVENAY (Loire-Atlantique)

## 18 janvier

ABBEVILLE (Somme)  
CADILLAC (Gironde)  
CHATEAU-GONTIER (Mayenne)  
CHELLES (Seine-et-Marne)  
DARNETAL (Seine-Maritime)  
JOSSELIN (Morbihan)  
LORMONT (Gironde)  
MERVILLE (Nord)  
NOGENT-LE-ROUQUET (Eure et Loir)  
NOGENT-SUR-SEINE (Aube)  
RAMONVILLE (Haute-Garonne)  
SEVRAN (Seine-Saint-Denis)  
SAINT-MEEN LE GRAND (Ille-et-Vilaine)  
TOULOUSE Quartier AMOUROUX (Haute-Garonne)

## 19 janvier

BORDERES-SUR-L'ECHEZ (Hautes-Pyrénées)  
COSNE D'ALLIER (Allier)  
EBREUIL (Allier)  
GRAULHET (Tarn)  
JUVISY (Essonne)  
REXPOEDE (Nord)  
RIVE-DE-GIER (Loire)  
ROMANS (Drôme)

## 20 janvier

THIERS (Puy-de-Dôme)

## 22 janvier

CANY BARVILLE (Seine Maritime)  
FONTENAY-LE-CONTE (Vendée)  
SENE (Morbihan)  
VILLAINES LA JUHEL (Mayenne)

## 23 janvier

CHENOVE (Côte d'Or)  
CUSSET (Allier)  
LA GUERCHE DE BRETAGNE (Ille-et-Vilaine)  
LOCHES (Indre-et-Loire)

## 24 janvier

ALBERTVILLE (Savoie)  
BAIN DE BRETAGNE (Ille-et-Vilaine)  
BAYEUX (Calvados)  
BRON (Rhône)  
COMBOURG (Ille-et-Vilaine)  
EVRON (Mayenne)  
GRAND QUEVILLY (Seine-Maritime)  
LE MONT-DORE (Puy-de-Dôme)  
LOUHANS (Saône et Loire)  
MENDE (Lozère)  
POLIGNY (Jura)

## 25 janvier

BLANQUEFORT (Gironde)  
CHALINDREY (Haute-Marne)  
CRECY-sur-SERRE (Aisne)  
DINARD (Ille-et-Vilaine)  
LA COURONNE (Charente)  
MORTEAU (Doubs)  
POITIERS Quartier BEAULIEU (Vienne)  
UGINE (Savoie)  
VITRE (Ille-et-Vilaine)

## 26 janvier

ARGELES-GAZOST (Hautes-Pyrénées)  
FIRMINY (Loire)  
FLORAC (Lozère)  
GUINGAMP (Côtes d'Armor)  
MAURIAC (Cantal)  
SAINT-LOUR (Cantal)  
SAMER (Pas-de-Calais)  
SAINT-GERMAIN DES FOSSES (Allier)  
THORIGNY (Seine-et-Marne)  
VIENNE (Isère)

## 28 janvier

BRIGNOLES (Var)  
VILLEFRANCHE D'ALLIER (Allier)

## 29 janvier

AUBENAS (Ardèche)  
AUNEUIL (Oise)  
CARENTAN (Manche)  
COUTRAS (Gironde)  
IS-sur-TILLE (Côte d'Or)  
SALON DE PROVENCE (Bouches du Rhône)

## 30 janvier

BLAYE (Gironde)  
CHAMPANOLE (Jura)  
LA CHAPELLE/ERDRE (Loire-Atlantique)  
LANGEAIS (Indre-et-Loire)  
PRADES (Pyrénées-Orientales)  
SAINTE-REINE DE BRETAGNE (Loire-Atlantique)

## 31 janvier

AMPLEPUI (Rhône)  
BASSENS (Gironde)  
GIROMAGNY (Territoire de Belfort)  
MIMIZAN (Landes)  
MORDELLES (Ille-et-Vilaine)  
REUILLY (Indre)  
SAINT-ANDRE CUBEZAC (Gironde)  
VESOUL (Haute-Saône)

# Leur société

## La loi pour contrôler les aides publiques

# L'HYPOCRISIE DES DIRIGEANTS DU PCF

*L'Humanité* titrait sans gêne, mardi 8 janvier: «Loi Hue, feu vert pour le contrôle des aides publiques». Il faut comprendre: les aides publiques aux entreprises. En effet, les décrets d'application de cette loi-gadget viennent de sortir, et donc devraient se mettre en place dans les mois qui viennent une commission nationale et, dans chaque région, des commissions régionales, où pourront être examinées les aides dont le gouvernement Jospin est, et de loin, le premier dispensateur en faveur des patrons de tout poil, et d'abord les plus grands.

Mais, depuis 1997 le gouvernement socialiste de Jospin est flanqué de quatre ministres du Parti Communiste Français qui cautionnent, quand ils ne la mettent pas en oeuvre, la politique antiouvrière de Jospin, dont l'une des caractéristiques est l'augmentation des aides au grand patronat au détriment des besoins publics en matière de santé, d'école, de transports et de logements. De plus, cette politique est votée au Parlement avec les voix indispensables des députés du PCF, sans l'apport desquelles Jospin, Fabius et Guigou n'auraient pas la majorité requise pour les faire adopter.

Comme le note *L'Humanité*, les aides publiques au patronat se montent aujourd'hui à 300 milliards de francs par an. C'est encore *L'Humanité* qui rappelle elle-même «qu'une commission d'enquête parlementaire avait déjà souligné la complexité du système avec 70 types d'aides... la surenchère entre les régions, la surconsommation des aides à certains groupes au détriment

des PME. Bull, Thomson, et Rhône-Poulenc ont reçu 42% des aides à la recherche-développement accordées par le ministre de l'Industrie tandis qu'une dizaine de groupes liés au secteur de la défense accaparent 83% des 23,2 milliards de francs du financement public de la recherche». Et le quotidien du PCF continue: «Nous relevons également les abus avec douze grands groupes raflant le Fonds National de l'Emploi dont les aides sont destinées à financer les départs à la retraite anticipée. Quant aux exonérations de charges sociales patronales, nous évoquons le scandale de ce type de financement dans la grande distribution».

Voilà donc ce qu'a déjà rendu public le rapport de la commission d'enquête parlementaire. Est-ce que cela a empêché les députés du PCF, Hue en tête, de voter contre le budget présenté par le gouvernement Jospin, qui institue ces aides et organise leur distribution, si bien dénoncée dans le dit rapport?

Et en quoi ces nouvelles officines que seront les commissions nationales ou régionales de contrôle, comparables à de nombreuses structures existantes, ayant bien moins de pouvoir qu'une simple commission d'enquête parlementaire de l'assemblée au niveau national et présidées par les préfets et présidents de région au niveau régional, pourraient-elles s'opposer à ces choix, si tant est qu'elles le souhaitent?

Les dirigeants du PCF eux-mêmes, ceux qui exercent des responsabilités directes au niveau national comme régio-

nal, appliquent la même politique d'aides massives sous tous les prétextes aux grands patrons du pays. Gayssot a participé, entre autres, au cadeau royal des bénéficiaires d'Airbus à Lagardère et à son groupe Matra, qui ont reçu EADS quasiment sans bourse délier. Les ministres et les députés du PCF se sont félicités de la loi Aubry qui permet de distribuer 100 milliards par an au patronat, en mettant à plat les caisses publiques et la Sécurité sociale. Jusque dans les régions où le PCF a accepté dans l'exécutif le rôle de distributeur sans condition des aides aux grandes entreprises, comme Daniel Brunel en Ile-de-France.

Alors, c'est le contrôle par la population et les travailleurs des comptes des entreprises, de leurs dirigeants et principaux actionnaires, qui serait une nécessité absolue pour voir où va l'argent tiré du travail des salariés, à quoi et à qui il sert exactement. A l'heure où les patrons empochent des aides publiques et rayent de la carte des usines par dizaines, avec des dizaines de milliers de salariés jetés à la rue, un droit de contrôle des comptes des sociétés, des comptes privés des actionnaires, de leurs proches, serait un droit légitime.

Mais demander à ceux qui sont complices à différents niveaux, 365 jours par an, de toute la politique en faveur des patrons, de contrôler de leur main gauche ce que fait leur main droite, est au mieux une entourloupe. C'est pourtant ce que revendiquent fièrement les responsables du PCF.

Paul SOREL

## Sans-papiers de Seine-Saint-Denis

# NON À L'ARBITRAIRE DE LA PRÉFECTURE

Les sans-papiers de la coordination 93 (Seine-Saint-Denis) ont finalement levé l'occupation de l'ancienne gendarmerie de Saint-Denis, le 16 décembre dernier. Ils se sont à nouveau installés dans leur précédente permanence à Saint-Denis.

Au terme de six mois de lutte, sur les 74 dossiers présentés, 41 sans-papiers ont obtenu une autorisation provisoire de séjour de 3 à 6 mois que la Préfecture, qui agit comme cela depuis des années, transformera au bout de six mois en titre de séjour d'un an renouvelable.

Pour l'instant, la coordina-

tion compte aussi 31 refus de la part de la Préfecture qui ne donne bien souvent aucune raison valable pour les justifier. Et à ce jour, trois dossiers n'ont pas été traités alors que l'un peut justifier de 8 ans de présence en France et un autre de dix ans.

Cela ne fait pas le compte, bien sûr. Mais les sans-papiers sont convaincus à juste titre que sans leur lutte et leur détermination, ils n'auraient rien obtenu. Reste qu'avec des papiers, l'avenir n'est pas complètement éclairci. Il faut trouver un logement et surtout un travail régulier. Beaucoup de sans-papiers perdent leur travail, une fois

qu'ils ont obtenu leur régularisation, car leurs employeurs, qui ont profité d'eux pendant des années en leur payant de très bas salaires, trouvent plus lucratif de les remplacer par des travailleurs au noir.

Dans le seul département, il reste 15000 personnes dont la situation n'a pas été régularisée. Les services de la Préfecture ont donné à l'une d'elles un rendez-vous... pour dans un an. Et le gouvernement laisse pourrir la situation. Mais les sans-papiers comptent bien ne pas en rester là et l'ont montré en manifestant, vendredi 4 janvier 2002, devant la Préfecture de Bobigny.



## PASSAGE À L'EURO...

## ET QUEUES INTERMINABLES!

**L'arrivée de l'euro après le 1<sup>er</sup> janvier s'est traduite par des queues considérables, de une, voire deux heures ou plus, dans les agences bancaires, et du coup dans les bureaux de La Poste, dans bien des quartiers populaires en particulier. Les banques dans la plupart des cas n'ont rien fait, par volonté d'économie, pour prévoir les moyens exceptionnels nécessaires pour faire face à cette situation prévue.**

Dans bon nombre d'agences bancaires, les guichets pour servir les clients en euros étaient réduits à la plus simple expression : il n'y avait qu'un guichet d'ouvert. Par contre les guichets pour remises de chèques et d'argent, spécifiques pour les « professionnels », marchaient normalement sans qu'il y ait une quelconque queue à subir. Dans bien des quartiers populaires les queues débordaient sur les trottoirs à l'extérieur des agences, dans le froid.

De plus la plupart des banques ont tout fait pour se défaire de

leurs obligations. Elles refusaient quasi systématiquement la clientèle extérieure à la banque et seule La Poste acceptait de changer des francs contre des euros pour tout le monde, dans la limite de deux mille francs. Ce qui a encore allongé les queues dans les bureaux de poste.

Mais même vis-à-vis de leurs propres clients, bien des agences bancaires avaient la consigne de refuser de faire le change de francs en euros, limitant les opérations au retrait en euros du compte de chaque personne. Ainsi, des clients devaient d'abord déposer des francs, puis faire une nouvelle queue pour retirer en euros l'argent déposé. Tout semblait donc fait pour dégoûter les clients ordinaires. Et cette situation commencée le 2 janvier s'est poursuivie pendant des jours, jusqu'à ce que lassées les personnes se rabattent sur les grandes surfaces, ou leurs commerçants de quartier.

Les banques aiment bien l'argent de leurs clients, y compris des salariés modestes, quand il s'agit de l'encaisser, mais elles rechignent à le rendre, et en tout cas veulent dépenser le moins possible pour assurer leurs obliga-

tions. Contrairement aux comptes des entreprises de quelque importance, qui en majorité placent leur argent de façon à ce qu'il rapporte, les comptes de la multitude des salariés et retraités sont une manne pour les banques qui peuvent le faire fructifier à leur seul bénéfice. Plus même, pour bénéficier de la plupart des services, il faut encore payer.

Les banquiers, dont les pratiques se rapprochent plus du racket que d'autre chose, ont le culot d'invoquer la « libre concurrence » et la « compétitivité ». Mais ils oublient de rappeler que c'est grâce à la loi qu'ils ont le monopole forcé, depuis le début des années 1970, sur l'encaissement des revenus des salariés et pensionnés. Ce sont les gouvernements d'alors qui ont rendu obligatoire le paiement par chèque des salaires et pensions. Cela a provoqué la multiplication des comptes dans les banques et la mise à la disposition de celles-ci de sommes d'argent nouvelles.

Les queues obligatoires qu'elles ont fait subir à leur clientèle aux revenus modestes illustraient bien le mépris de ces banques riches pour celles-

ci. D'autant plus qu'au même moment était rendu public une nouvelle fois leur projet d'instituer pour tous le paiement de l'utilisation des chèques, projet mis temporairement en sommeil

avant le passage à l'euro. Parler de bandes organisées de racketteurs à propos des banquiers, est-ce vraiment excessif?

P. S.

### Chèques payants

## LES BANQUES PRÉPARENT UN HOLD-UP

Avec le passage à l'euro, les banques ont trouvé un prétexte pour tenter de nouveau de faire accepter le paiement des chèques bancaires. Il serait aussi question de faire payer les retraits par carte bancaire. Ainsi à chaque opération des usagers, la banque prélèverait sa dîme. Pour l'instant, le gouvernement n'est pas d'accord, mais les dirigeants des grandes banques n'ont pas dit leur dernier mot.

Le prétexte invoqué est l'harmonisation européenne. Le directeur général de la Fédération bancaire française (FBF), Gilles Guillon, a déclaré dans le journal *La Tribune* que : « Les banques françaises sont les seules en Europe à ne pas avoir de facturation pour les deux systèmes de paiement les plus utilisés, le chèque et les cartes bancaires. » A les entendre, les banquiers seraient des philanthropes, perdant jusqu'à présent de l'argent au service de leurs clients. Pour un peu, ils nous feraient pleurer!

En réalité, beaucoup de services sont déjà payants. La plupart des banques font payer la possibilité d'avoir une autorisation de découvert dans le mois. Autorisation de découvert, carte bancaire, cela coûte à ceux qui souscrivent à ce service plusieurs dizaines d'euros par an. Si les banques imposaient le paiement des chèques, de 0,3 à 0,9 euros (2 à 6 F) le chèque, comme elles l'envisagent, cela toucherait encore plus de salariés, car il est difficile de se passer de chèques pour payer ses factures.

Les banques françaises disent avoir dépensé au total 4,6 milliards d'euros, depuis

1998, pour réussir le « basculement » vers la nouvelle monnaie. Mais cette somme ne paraît énorme que dans le monde de ceux qui gagnent le SMIC. La seule BNP Paribas vient de dépenser 2,7 milliards d'euros pour acquérir une autre banque, United California Bank (UCB).

Les banquiers se proposent donc de faire payer le coût du basculement à l'euro y compris à des salariés qui n'ont pas d'autre choix que d'avoir un compte en banque pour toucher leur salaire. Ils parlent, certes, d'une contrepartie : la rémunération des dépôts sur les comptes bancaires. Il était question l'an passé d'un intérêt de... 0,5% : quelques euros pour des petits dépôts, alors que les « services » bancaires payants feront dépenser beaucoup plus. Comme la plupart des salaires sont faibles, et donc vite dépensés, ils ne resteront pas assez longtemps sur les comptes pour permettre de bénéficier de cette contrepartie.

On peut faire confiance aux banques pour réussir à faire encore plus de profit. Pour les neuf premiers mois de l'an 2000, le bénéfice de la BNP Paribas se chiffrait à 22,3 milliards de francs, une hausse de 56% par rapport à la même période de 1999, celui de la Société Générale avoisinait, pour la même période, les 14 milliards de francs (+86%) et celui de Crédit Lyonnais s'élevait à 4,9 milliards de francs (+35%).

Ces bénéfices proviennent des placements spéculatifs réalisés avec l'argent des salariés. Mais ils en veulent plus!

Aline RETESSE

## En Seine-Saint-Denis, la BNP fait encore plus fort!

A l'occasion du passage à l'euro, la direction régionale de la BNP-Paribas de Saint-Denis, qui regroupe la très grande majorité des agences de l'ensemble du département de la Seine-Saint-Denis et de ses quartiers les plus pauvres, a décidé de fermer tous les après-midi les guichets des agences qui dépendent d'elle, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, pour les retraits et dépôts d'argent liquide.

Les queues de la première banque du pays étaient encore plus longues que dans les autres banques. Certains salariés avaient été ainsi obligés de prendre une demi-journée à leur compte pour pouvoir se rendre au guichet. Et la banque a eu le culot de dire que cette mesure visait à pouvoir mieux se consacrer à sa clientèle et

la conseiller en matière de placement financier, car les guichets resteront ouverts jusqu'à 18 heures à cet effet.

Seulement, dans les cités de Saint-Denis, de La Courneuve, d'Aubervilliers, de Bobigny, de Pantin ou Montreuil, les seules préoccupations de bien des familles, en matière de placement financier, sont de trouver le moyen de boucler le mois, de se restreindre, de réfréner les demandes des enfants pour ne pas créer un nouveau découvert à la banque, afin de ne pas se retrouver interdit bancaire, quand on ne l'est pas déjà.

C'est dans cette partie de la région parisienne la plus pauvre que l'on trouve les plus forts taux de chômage et tout ce qui va avec. C'est là que la popu-

lation a le plus besoin de retirer son argent à la demande, au plus près de ses possibilités. C'est pourtant là que la BNP-Paribas a choisi d'intensifier la restriction des services directs rendus à sa clientèle, dans le cadre d'ailleurs d'une évolution générale des banques en ce sens. Pourquoi la BNP-Paribas n'a-t-elle pas conduit cette charge d'abord dans les beaux quartiers de Paris, à Neuilly ou à la Celle-Saint-Cloud? Ce n'est pourtant pas là que les clients se rendent à la banque dans leur majorité pour savoir si le virement du petit salaire est bien arrivé sur le compte. Il fallait vraiment que, en tant que numéro 1, BNP-Paribas en fasse plus que les autres en matière de bassesses.

P. S.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Russie An X : LE RÉGNE DU CAPITAL

Dix ans après la fin officielle de l'URSS, le chemin parcouru témoigne de la complète réintégration dans le monde capitaliste de la Russie et des territoires composant l'ancienne prétendue « patrie du socialisme ».

C'est le 25 décembre 1991 que Gorbatchev, avant de passer la main, annonçait la transformation des 15 républiques soviétiques en Etats indépendants et la constitution avec 12 d'entre eux de la CEI (Communauté des Etats Indépendants). Dans le processus de démantèlement de la propriété d'Etat et de la planification, cet événement ne constituait qu'une étape, et pas la première.

La planification, régime économique établi pour l'ensemble du territoire de l'URSS, grâce à l'expropriation de la bourgeoisie par la révolution ouvrière de 1917, était censée régler la production en fonction des besoins de la population. En absence de droits d'expression pour celle-ci, elle fut toute relative. Sous la direction de la bureaucratie parasite – qui après la période révolutionnaire avait évincé la classe ouvrière du pouvoir et exerçait sur elle une dictature féroce – l'économie, en dépit d'une progression remarquable pendant les premières années, stagnait depuis une ou deux décennies. Elle restait marquée par un fonctionnement chaotique, faisant périodiquement subir à la population des pénuries de produits de première nécessité, même si par ailleurs, dans le domaine scientifique – et en particulier celui des armements – l'URSS avait obtenu des succès notables et pouvait « faire la pige » aux grandes puissances impérialistes.

Les bureaucrates, privilégiés du régime et exploités à leur façon, pouvaient certes échapper au sort commun des populations de l'URSS et bénéficiaient d'un niveau de vie supérieur. Le régime économique de la planification, même sous leur coupe, ne leur permettait cependant pas de s'enrichir aussi facilement, aussi pleinement et aussi sûrement que la bourgeoisie dans une économie de marché. Et depuis toujours, les bureaucrates rêvaient de stabilité et de la possibilité de transmettre leurs privilèges à leur progéniture, bref d'accéder au statut social des bourgeois. Tant qu'ils ont craint les réactions ouvrières, tant que l'hostilité fondamentale de l'impérialisme à l'Etat dont ils tiraient leur substance les menaçait dans leur existence, ils ne se sont pas aventurés à faire le saut. Ils ont attendu la fin des années 80 et Gorbatchev pour jeter ouvertement par-dessus bord les obstacles juridiques permettant le retour à la propriété privée des moyens de production, ouvrant la porte à un retour pur et simple au capitalisme.

Après des dizaines d'années de dicta-

ture et l'anéantissement de toute organisation ouvrière sous la direction de Staline et de ses successeurs, après des dizaines d'années de « coexistence pacifique » et de coopération avec les puissances impérialistes, toute la bureaucratie dirigeante de l'URSS s'est ainsi trouvée globalement d'accord pour entamer le processus de privatisation des entreprises et réintégrer le camp du capitalisme. Cela n'est certes pas allé sans luttes de pouvoir au sommet – d'autant plus qu'elles conditionnaient qui des bureaucrates allaient mettre la main sur quoi – mais aucun des candidats à la succession ne divergeait sur les objectifs. Et c'est sur la voie tracée par Gorbatchev qu'Eltsine et ensuite Poutine, ont poursuivi le processus de retour au capitalisme.

La privatisation s'est effectuée en plusieurs étapes, dans un premier temps création de commerces et d'entreprises artisanales et distribution d'actions à tous les travailleurs des grandes entreprises ; puis récupération de ces actions et regroupement dans les mains de quelques cadres dirigeants ou hommes du pouvoir politique, ou encore prise en main de la direction de ces entreprises par des banques en échange de prêts.

Si tout n'a pas été privatisé dans l'ex-URSS, c'est que tout n'intéresse pas les capitalistes privés. En Argentine ou en France non plus d'ailleurs, sans parler d'autres Etats, du Tiers-monde ou pas. Reste que des fortunes colossales se sont constituées en peu d'années. La plupart des capitaux certes fuient la Russie et ses satellites, au lieu de se réinvestir dans le pays. Comme partout dans le monde capitaliste, ils vont là où les profits sont les plus juteux. Et l'on peut rencontrer plus de riches Russes à Chypre, sur la Côte d'Azur ou encore dans les cercles huppés des capitales occidentales qu'il y a 10 ans.

La bureaucratie russe n'a pas disparu pour autant – elle existait aussi sous le tsarisme – mais elle est maintenant au service de la nouvelle bourgeoisie. La population de l'ex-URSS en revanche connaît le chômage, une détérioration de ses conditions de vie s'accompagnant d'un déclin de sa population, d'un recul de la santé et de l'espérance de vie.

Par ailleurs, Poutine s'entend très bien avec Bush. Et quand l'un mène sa croisade contre le peuple afghan, l'autre bombarde et martyrise les Tchétchènes impunément. Tout est ainsi pour le mieux dans le meilleur des mondes capitaliste... du moins pour la minorité des possédants.

Louis GUILBERT

Convergences Révolutionnaires n°18 (novembre-décembre 2001)

Un dossier sur l'Afghanistan, l'islamisme et la guerre impérialiste.

Des articles : le 31<sup>e</sup> congrès et la mutation du PCF – Face à la déferlante des licenciements qui continuent, quel riposte ? – La situation des travailleurs toulousains après l'explosion de l'usine AZF.

Pour se procurer ce numéro, 10F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.

Abonnement : un an 60F, de soutien, 100F.

## Leur société

Loyers

# LA CAISSE DES DÉPÔTS S'ATTAQUE AUX LOCATAIRES

**La Caisse des Dépôts, qui joue entre autres le rôle de banque des HLM, détient aussi de nombreuses filiales qui font des placements souvent très lucratifs. L'une d'elles, la SCIC, qui possède et gère directement des logements sociaux, trouve cette activité insuffisamment rentable et veut faire sortir un maximum de logements du régime HLM.**

Conséquence, un trois-pièces de 60 mètres carrés à Sarcelles (Val-d'Oise) dont le loyer était de 1 682 F (256 euros) est proposé à 2 340 F (357 euros) à l'arrivée d'un nouveau locataire. Pour ceux qui restent dans les lieux, des hausses s'échelonneront sur douze ans. Seules les personnes âgées de plus de 70 ans en seront dispensées. La responsable de cette décision est la Société centrale immobilière de la Caisse des Dépôts (SCIC), filiale à 100% de la Caisse des Dépôts, qui est en train de « déconventionner » des logements. Rien qu'en Ile-de-France, sur 56 000 logements, 27 000 sont du coup déjà alignés, non plus sur les tarifs HLM, mais sur les prix du marché de l'immobilier. Et c'est ce qui est prévu notamment pour 5 181 logements à Sarcelles, Villiers-le-Bel, Gonesse dans le Val-d'Oise, et pour 1 600 logements à Créteil dans le Val-de-Marne. Cette politique s'accompagne de la mise en vente de logements qui nécessitent de grosses réparations.

A Sarcelles, ce mauvais coup a provoqué une levée de boucliers. Et à Créteil, cette tentative de passer en force ne va pas être sans réaction. Les problèmes d'humidité dans les logements, le laisser-aller en ce qui concerne l'entretien et la gestion courante, joints à une augmentation des charges accroissent le mécontentement.

La secrétaire d'Etat au Logement, Marie-Noëlle Lienemann, a fait

savoir qu'elle était « furieuse que le bras de fer avec la Caisse des Dépôts ne soit pas terminé », tandis que des responsables de la SCIC, convoqués chez Jospin, se seraient fait « remonter les bretelles ». En attendant, le gouvernement s'est refusé à user de ses pouvoirs envers la Caisse des Dépôts. C'est pourtant lui qui nomme (et par conséquent pourrait démettre) le président du conseil d'administration de la SCIC. Or cela fait plusieurs années que la Caisse des Dépôts s'est engagée dans cette politique sans que le gouvernement intervienne. Lienemann a présenté comme une victoire le fait que le président de la Caisse des Dépôts ait « pris l'engagement de vendre le patrimoine concerné aux organismes HLM désignés par les collectivités locales si celles-ci le souhaitent ». En réalité, ce serait alors les locataires qui payeraient les travaux nécessaires dans les logements dégradés, et ils payeraient aussi par une augmentation des impôts locaux. Car les municipalités sont régulièrement appelées à renflouer les organismes HLM pour qu'ils remboursent leurs emprunts... à la Caisse des Dépôts. Et la boucle serait bouclée pour que celle-ci dispose davantage d'argent frais destiné à des activités bien plus lucratives que le logement social.

Jean SANDAY

## La légende de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts collecte l'argent déposé sur les livrets des Caisses d'épargne. Et avec ces sommes, elle est censée financer le logement dit « social ». On entend souvent dire qu'une augmentation des placements sur les livrets de Caisses d'épargne entraînerait une augmentation des prêts aux organismes HLM. En fait, il n'y a pas de vase communicant entre les deux. Par exemple, en 1997, les dépôts sur le livret A ont augmenté de 22 mil-

liards pour atteindre un total de 697 milliards de francs tandis que les prêts aux logements ont reculé de 1,5 milliard de francs, passant à 28 milliards de francs. Mais l'argent soustrait à la satisfaction des besoins en logements n'était pas perdu pour tout le monde : les fonds de la Caisse des Dépôts placés en actions dans des sociétés les plus diverses ont atteint cette année-là 243 milliards de francs, en augmentation de 43 milliards de francs.

## Loi sur l'eau

# TEMPÊTE DANS UN VERRE D'EAU

Le projet de loi sur l'eau, qui vient d'être mis en discussion à l'Assemblée nationale, n'a à peu près aucune chance d'être adopté avant les prochaines élections. Alors pourquoi le discuter maintenant ? Il s'agit de satisfaire l'électorat écologiste, avant les élections justement, ou plus exactement de faire semblant. Car le gouvernement ne veut pas non plus déplaire à tous ceux qui tirent profit de l'eau. C'est pourquoi le texte initial a déjà, avant présentation à l'Assemblée, connu dix-sept modifications, qui l'ont en grande partie vidé de son contenu. Et les députés et sénateurs n'en ont certainement pas terminé avec ce jeu de massacre. Dominique Voynet, l'initiatrice du projet a même déclaré qu'« il y a une disproportion entre les efforts déployés et le résultat obtenu » et que, si c'était à refaire, elle ne le referait pas.

Dans son état actuel, le texte envisage de limiter la durée des conventions entre les compagnies des eaux et les collectivités locales à douze ans (et peut-être même dix) au lieu de vingt ans. Actuellement, une fois que les contrats sont signés, les municipalités qui confient leurs services des eaux à des sociétés privées peuvent difficilement se dégager.

D'autre part, une des mesures présentées comme essentielles, consisterait à faire supporter aux agriculteurs une partie des frais des pollutions dues à l'usage excessif de certains engrais.

Mais toutes ces mesures, dont on verra ce qu'il restera dans quelques mois, ne sont pas satisfaisantes. En réalité, l'eau devrait être un service public, comme l'électricité ou les chemins de fer, au même tarif pour tout le monde. Mais cela aucun des partis de la gauche plurielle n'ose le proposer, de crainte de mécontenter les innombrables profiteurs de l'eau.

Il y a longtemps, dans les campagnes, l'eau était à peu près pure et gratuite. Avec la croissance des villes, il faut la faire venir de loin, et il faut de plus en plus la traiter pour la rendre potable. Réseaux d'adduction d'eau, évacuation des eaux usées, usines de traitement, tout cela a un coût, et les compagnies s'en servent pour justifier le fait que le prix de revient de l'eau augmente, et qu'il faut le faire payer aux usagers.

Mais les plus gros pollueurs que sont les industriels (car ce sont eux qui sont derrière une grande partie des pollutions qualifiées d'agricoles ou de domestiques) ne payent que très peu la redevance pollution. Et les trois trusts du traitement et de la distribution des eaux, Vivendi, Lyonnaise des Eaux, et Saur (qui fait partie du groupe Bouygues), se partagent un marché immense (77% de la population) et très rentable. Le projet de loi vert pâle est fort loin de vouloir faire payer ces gens-là.

André VICTOR

## Agriculture et pollution

Les agriculteurs sont désignés comme les principaux pollueurs, et de mauvais payeurs. Ils consomment plus de 68% de l'eau, et ne payent que 5% des redevances.

Mais la réalité n'est pas si simple. Il est certain que certaines productions consomment énormément d'eau, en particulier la culture du maïs, essentiellement pour l'alimentation animale. D'autre part l'usage massif d'engrais et de pesticides pollue les eaux d'écoulement et les nappes phréatiques. Enfin les élevages « hors sol » de porcs et de volailles accumulent des déjections considérables, le

lisier, qui polluent les sols.

Mais les agriculteurs ne font que mettre en application une politique agricole productiviste à laquelle toutes les autorités nationales comme européennes les ont poussés. Et puis derrière les agriculteurs, il y a les fabricants d'engrais et toute la filière agroalimentaire qui traite et vend le porc, la volaille, etc. Il y a trop d'élevage « hors sol » en Bretagne ? C'est certain, mais les autorités ont accordé des permis d'installation en veux-tu en voilà, et n'ont guère poursuivi les contrevenants.

La prochaine loi sur l'eau risque, si elle est adoptée, de faire

payer un peu plus les agriculteurs, mais pas de trop quand même, car ils représentent une fraction non négligeable de l'électorat. Mais qui fera payer les industriels liés à l'agriculture ?

Ajoutons que dans les pollutions dites « domestiques », celles des consommateurs ordinaires, qui utilisent 23% de l'eau, une bonne partie revient aussi aux industriels qui fabriquent des produits polluants. On ne peut sans doute pas éviter de rejeter des eaux savonneuses, mais l'affaire des lessives contenant des phosphates, qui ont été en partie abandonnées, illustre la responsabilité des industriels en la matière.

## -Municipalités et gestion de l'eau-

Les municipalités peuvent gérer elles-mêmes, seules, ou par un regroupement de communes, le service des eaux en « régie », le service reste alors public. Cela suppose que les municipalités en question aient les moyens de financer les équipements nécessaires. La plupart du temps elles délèguent la gestion au secteur privé, par un contrat de concession ou d'affermage, généralement pour vingt ans.

Le prix du mètre cube est en moyenne de 14 francs quand le service est public, et de 18 francs quand il s'agit du privé.

Les trois grands groupes de

l'eau (Vivendi, Lyonnaise et Saur) se partagent les marchés, plus ou moins à l'amiable, et parfois se battent pour les obtenir. La Générale des Eaux (Vivendi) a payé 570 millions pour celui de Toulouse. Il y a eu 400 millions de « droits d'entrée » pour Saint-Etienne. Et puis il y a les pots-de-vin. Rappelons que Carignon, maire de Grenoble, a été condamné pour avoir reçu 21 millions de francs de la Lyonnaise des Eaux. Bien entendu ce sont les usagers qui « remboursent » ces sommes sur leurs factures en fin de compte.

Malgré les « factures détaillées » que reçoivent les

consommateurs, il est extrêmement difficile de savoir exactement ce que coûte l'eau, et par conséquent les bénéfices que font ces sociétés. Mais il est de notoriété publique que les trois trusts ne sont pas... à sec ! Le marché de l'eau, de l'aveu même de bien des élus municipaux, et des associations de consommateurs, est particulièrement opaque. Et l'ouverture au public de la comptabilité des entreprises de l'eau ne fait pas partie (mais le contraire aurait été étonnant !) du projet de loi actuel.

A. R.

## -Pour un service public de l'eau-

Avec le système actuel, ce que payent les usagers peut varier, en gros, du simple au quadruple, sous prétexte que tout le monde n'est pas situé de la même manière et que les frais de traitement des eaux ne sont pas les mêmes selon les

endroits. Certes, mais pour l'électricité, c'est la même chose, et les tarifs sont identiques sur l'ensemble du territoire national. Rien, sinon les profits actuels des trusts de l'eau, n'empêcherait donc la création d'un service public

national de l'eau, qui pourrait se trouver sous le contrôle des consommateurs, des municipalités et du personnel. Mais cela, bien évidemment, ce n'est pas de la gauche plurielle qu'il faut l'attendre.



## NOTRE CAMARADE PIERRE VACHER

Notre camarade Pierre Vacher est décédé le 28 décembre à l'âge de 58 ans des suites d'un cancer.

Tous les camarades qui l'ont côtoyé dans notre organisation ont apprécié ses qualités humaines, sa générosité, et son sens du partage, comme sa bonne humeur. Pierre était un cheminot, un militant de la classe ouvrière et fier de l'être. En 1986, comme en 1995, lors des dernières grandes grèves qui ont secoué la SNCF, il a repré-

senté ses camarades de l'atelier de Saint-Jory, où il travaillait.

Communiste, profondément convaincu des idées qui ont fondé le mouvement ouvrier, Pierre avait participé avec les camarades de Toulouse aux débuts du groupe, il y a plus de trente ans, et avec modestie et constance il a été de toutes les batailles. A plusieurs reprises, il a représenté notre organisation lors des consultations électorales et, malgré la maladie qui le ron-

geait, il a tenu à être présent sur la liste aux dernières élections municipales dans sa commune de Cugnaux, en banlieue toulousaine.

Pierre a été incinéré le 3 janvier. Plus d'une centaine de personnes, ses camarades de parti, ses amis, sa famille, des militants de la CGT Cheminots, de la LCR, lui ont rendu un dernier hommage, sans fleurs ni couronnes, avec le drapeau rouge et l'Internationale. Pierre, ton combat continue !

## La guerre au Moyen-Orient



Un militaire pakistanais désigne la position indienne d'où est parti un tir détruisant ces bâtiments.

Après des semaines de marchandages, la force de paix de l'ONU serait-elle sur le point d'être déployée en Afghanistan. Le gouvernement français s'efforce de faire valoir le rôle qu'y jouera la France. Mais quelle hypocrisie de la part de Chirac, Jospin et les autres d'oser parler de « paix » quand, au même moment, les raids aériens américains continuent à l'est et au sud du pays !

Car chaque jour ce sont des dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants qui meurent dans les débris de leurs villages pilonnés par les bombes. En guise de justification à ces actes ignobles, les dirigeants américains invoquent la chasse aux combattants d'al-Qaëda ou au leader taliban, le mollah Omar. Mais en fait, ces méthodes terroristes ne peuvent avoir d'autre but que de sou-

mettre toute une population au régime qui vient de s'installer à Kaboul sous l'égide de Washington. La voilà la « paix » dont la force de l'ONU est censée être garante, une paix contre les peuples !

### RÉACTIONS EN CHAÎNE DANS LA RÉGION

Et que dire de l'autosatisfaction du premier ministre britannique Tony Blair, saluant les bienfaits de la « guerre contre le terrorisme » pour toute la région, alors qu'au même moment des bruits de bottes se font entendre en Inde et au Pakistan, soulevant la menace d'un conflit ouvert entre ces deux géants régionaux ?

Car depuis la mi-décembre, le gouvernement indien du parti intégriste hindou BJP s'est lancé dans une politique belliciste vis-à-vis du Pakistan.

Prenant prétexte d'un attentat contre le Parlement de New Delhi, commis le 13 décembre par un commando intégriste islamiste venu du Pakistan, les dirigeants indiens ont emboîté le pas à Bush en déclarant eux aussi la guerre au terrorisme, avec les mêmes formules guerrières, mais en prenant pour cible le Pakistan.

Depuis, la mobilisation militaire est montée en puissance de part et d'autre de la frontière. L'Inde a d'abord interdit les vols pakistanais au-dessus de son espace aérien puis fermé complètement la frontière entre les deux pays. Les populations frontalières ont été déplacées de force vers l'intérieur tandis que des unités des deux armées prenaient position de part et d'autre de la frontière. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier les tirs de mortiers lourds ne cessent de résonner, au Cachemire bien sûr, zone où les deux pays se livrent depuis plus

# DES BOMBES CO L'AFGHANISTAN À LA GUERRE EN L'INDE ET LE PAK

d'un demi-siècle une guerre larvée, mais aussi dans l'Etat voisin du Punjab. Et chaque jour les communiqués officiels annoncent la destruction de hameaux ou de postes frontaliers d'un côté ou de l'autre.

Cette escalade belliqueuse mènera-t-elle à une guerre ouverte, qui constituerait alors une catastrophe bien pire encore que celle qui a frappé le peuple afghan ? On ne peut le dire. Sans doute y a-t-il dans le discours guerrier des uns et des autres une bonne part de démagogie. Les deux pouvoirs s'apprennent dans les mois qui viennent pour des échéances électorales qui risquent de leur être fatales. Tous deux ont intérêt à détourner le mécontentement de leur population, tout en renouvelant leur crédibilité par une attitude « ferme » face à l'ennemi de toujours.

Mais au-delà de ces calculs, cette mobilisation guerrière peut aussi se révéler être un engrenage mortel.

### LE JEU DU BJP ET CELUI DES ÉTATS-UNIS

Face aux exigences indiennes – que le Pakistan lui livre des têtes parmi les groupes intégristes accusés d'avoir joué un rôle dans l'attentat du 13 décembre – le général pakistanais

Musharraf ne dispose que d'une faible marge de manœuvre. Céder serait faire la part belle non seulement aux intégristes, mais à tous les adversaires du régime qui jouent depuis longtemps la carte anti-indienne. Ce serait aussi se heurter de front avec une fraction de l'armée qui a partie liée avec les intégristes. Sauf à mettre en danger l'avenir de son propre régime, il ne reste à Musharraf que le recours à des mesures d'apaisement peu susceptibles de satisfaire les dirigeants indiens, ou bien la fuite en avant.

L'initiative revient donc, pour l'essentiel, à l'Inde – ce qui ne fait que refléter le rapport des forces réelles entre un pays qui compte plus d'un milliard d'habitants et son adversaire qui en compte huit fois moins. Or les dirigeants indiens ont, eux, des objectifs qui dépassent le seul cadre politique. Cela fait longtemps que le régime du BJP cherche à obtenir des Etats-Unis qu'ils abandonnent le Pakistan et choisissent l'Inde comme allié privilégié dans la région. Et ils pensent sans doute pouvoir forcer la main de Washington en faisant du Pakistan non plus un allié présentable dans la lutte contre le terrorisme, mais un des facteurs du terrorisme, quitte même à proposer leurs services pour faire eux-mêmes le nettoyage au nom

## Arabie Saoudite

Trois hommes ont été décapités le 1<sup>er</sup> janvier en Arabie Saoudite parce qu'ils avaient été condamnés comme homosexuels. Si cela s'était passé dans l'Afghanistan des talibans après le 11 septembre, les commentateurs n'auraient pas eu de mots assez durs contre ces exécutions. On en aurait sans doute vu et revu les images à la télévision. Mais là, il s'agit de l'Arabie Saoudite, un pays où sévit un régime religieux tout aussi barbare que celui des talibans mais allié des Etats-Unis depuis de longues années.

Pour ce qui est de la cruauté et de l'obscurantisme religieux, la monarchie saoudienne n'a rien à envier aux talibans, qu'elle a d'ailleurs largement financés. Ses bourreaux exécutent chaque année une centaine de condamnés sur les places publiques, les hommes au sabre et les femmes à coups de revolver. A l'origine des

# UN INTÉGRISME PROTÉGÉ PAR LES ÉTATS-UNIS

arrestations, il y a presque toujours la police religieuse, une institution que les talibans avaient copiée jusqu'à en reprendre le nom : « comité pour la propagation de la vertu et la prévention du vice ». Coups de fouet ou de bâton, amputations, font partie des châtiments courants. Les aveux obtenus sous la torture font office de preuves, et les accusations de sorcellerie ou de « corruption sur terre » peuvent recouvrir tout comportement déviant de la loi islamique. Les travailleurs immigrés, philippins, moyen-orientaux ou africains, comptent parmi les premières victimes de ces châtiments.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les dirigeants

américains reconduisent l'accord passé entre Roosevelt, alors président des États-Unis, et Ibn Séoud, le fondateur de la dynastie. L'Arabie Saoudite garantissait du pétrole bon marché aux États-Unis, par l'intermédiaire des compagnies pétrolières américaines. En échange, la puissance américaine se faisait la protectrice du régime.

Un pacte respecté scrupuleusement, car ce qui compte pour les dirigeants des grandes puissances, c'est d'avoir, dans cette région du monde comme ailleurs, le soutien d'Etats qui les aident à dominer le monde. Même les pires qui soient.

Daniel MESCLA

## Proche-Orient

Le 3 janvier, l'arraisonnement par l'armée israélienne d'un cargo chargé d'armes qui circulait en mer Rouge, entre le Soudan et l'Arabie saoudite, c'est-à-dire dans les eaux internationales et à quelque 500 kilomètres des côtes israéliennes, a donné lieu à un véritable délire antipalestinien de la part du gouvernement israélien.

Ariel Sharon s'est déchaîné, dénonçant dans la cargaison, immédiatement attribuée aux Palestiniens, la preuve de la préparation de nouveaux attentats contre Israël, désignant une fois encore l'Autorité palestinienne et Yasser Arafat comme les suppôts du terrorisme mondial, déclarant que « les quantités d'armes saisies prouvent que l'Autorité palestinienne cherche à perpétrer des actes de terrorisme » et que Yasser Arafat « est un menteur » qui « veut faire sombrer la région dans la guerre », cela au moment même où les chars israéliens mènent la guerre dans les territoires palestiniens.

Si cette hystérie des dirigeants israéliens ne se manifestait pas dans ce contexte de guerre ouverte menée par l'armée israélienne contre le peuple

## La saisie d'un d'armes p

# PROVO ANTIPALES

palestinien, elle pourrait être simplement ridicule, tant l'affaire semble montée de toutes pièces.

Le cargo en question naviguait sous drapeau libanais et sous le nom de *Rim K* lorsque, le 31 août dernier, il a été vendu à un Irakien pour 400 000 dollars. Le navire a ensuite changé de nom le 12 septembre 2001, devenant le *Karine A*, et les armes, parmi lesquelles des roquettes et des missiles antichars, auraient été chargées dans un port iranien. Elles devaient paraître (cela est affirmé par les militaires israéliens sans non plus l'ombre d'une preuve) être larguées au large des côtes de Gaza, à l'intention des Palestiniens... Le capitaine du bateau a déclaré à la télévision israélienne, qui lui a complaisamment laissé l'antenne, que ces armes seraient « une donation du monde islamique » ainsi que de l'Iran et du Hezbollah libanais au peuple palestinien et que toute l'opération aurait été préparée après les attentats antiaméricains du 11 septembre.



# CONTRE ... CONTRE L'AFGHANISTAN ?

de la croisade lancée par Bush. A moins, peut-être, que les Etats-Unis se résolvent, pour calmer le jeu, à faire des concessions à l'Inde - ne serait-ce qu'en prenant son parti dans la question du Cachemire, ce qui pourrait transformer la guerre larvée du Cachemire en véritable explosion.

Autant dire que bien des facteurs jouent dans le sens d'une aggravation de la situation et rendent son issue incertaine.

Il est sûr, en revanche, que la politique criminelle de Bush n'aura donc pas seulement eu pour résultat d'infliger un bain de sang à la population afghane. Elle aura aussi offert l'occasion à des régimes réactionnaires tels que ceux de Sharon en Israël et du BJP en Inde, de jouer leurs propres cartes aux dépens des peuples, au risque de déclencher de nouvelles catastrophes. Ce genre de réactions en chaîne découlant de la politique des grandes puissances ne sont sans doute pas nouvelles. Mais elles deviennent de plus en plus coûteuses et intolérables pour l'humanité dans son ensemble, tout comme le système capitaliste lui-même.

François ROULEAU

## chargement par Israël

# CATION STINIENNE

Mais un navire transportant des armes, sur l'une ou l'autre des mers du monde, ce n'est tout de même pas, aujourd'hui, quelque chose d'absolument exceptionnel ! Et les officiers de l'armée israélienne sont bien parmi les premiers à être impliqués dans le trafic de toute sorte d'armements. Les fournitures de l'armée israélienne voyagent bien par un moyen ou un autre, que l'on sache !

Yasser Arafat a décidé lundi 7 janvier la création d'une commission d'enquête, prétendant trouver le commanditaire du chargement des armes et de toute l'opération. Il compte ainsi démontrer qu'il est accusé à tort dans cette affaire. Mais l'arraisonnement n'est en fait qu'un épisode de la politique israélienne, qui constitue une provocation permanente et meurtrière contre les droits du peuple palestinien.

Lucienne PLAIN

## Argentine

# LES PÉRONISTES, DE RETOUR AU POUVOIR... POUR FAIRE PAYER LA CRISE

Le nouveau président argentin, le péroniste Eduardo Duhalde, a formé son gouvernement et fait adopter une loi d'urgence économique. Il a opté pour une dévaluation du peso argentin et annoncé divers moratoires vis-à-vis de la dette, des loyers et de certains licenciements.

Cette mesure fait évidemment planer sur la population la menace d'un renchérissement violent des prix, façon de présenter la note, plutôt salée, de la crise à la population argentine. Le patronat argentin des entreprises exportatrices, lui, serait favorisé.

### UNE NOUVELLE ÉQUIPE SURTOUT PÉRONISTE

Le nouveau président a constitué une équipe gouvernementale comprenant notamment sept ministres et quatre secrétaires généraux. Tous ont prêté serment le 3 janvier. La majorité d'entre eux appartiennent au parti péroniste et, comme le président, viennent de la province de Buenos Aires, leur bastion. L'un d'entre eux vient de l'appareil syndical péroniste. On y trouve aussi un milliardaire de l'industrie textile, alors que les précédents présidents étaient plutôt entourés de patrons de la finance. Duhalde avait annoncé un gouvernement d'union nationale, mais on n'y trouve qu'un homme venu des milieux radicaux (l'autre grand parti de la bourgeoisie). La formation de centre gauche (Frepaso) ne se décide pas à entrer dans le gouvernement, mais les plus mielleux saluent ce gouvernement qui unirait « le capital et le travail ». La femme du président, Hilda Gonzalez de Duhalde, surnommée « Chiche », chapeaute l'aide sociale, conformément à la démagogie péroniste qui attribuait un rôle de dame patronnesse en chef à Evita, la femme de Juan Peron.

### LE PESO DÉVALUÉ

L'union des péronistes et des radicaux a été plus marquée au Congrès et au Sénat, qui ont approuvé les mesures de la nouvelle équipe. La suspension du paiement de la dette argentine, 157 milliards d'euros (1 029 milliards de francs), soit plus de la moitié du produit intérieur brut, est maintenue. Le peso est dévalué. Pour les opérations monétaires en rapport avec le commerce extérieur, la valeur du dollar, qui était de un peso, passe à 1,40 peso. Pour le reste, le cours du peso est flottant. Le ministre de l'Economie prétend



La police intervient lors d'affrontements entre des supporters péronistes et leurs adversaires de gauche.

que le peso « flottant » restera proche de 1,40. Cela reste à voir : le dollar vaut déjà 1,80 peso quand on change dans la rue.

Les dettes contractées en dollars par les Argentins sont converties en pesos, mais comme le nouveau gouvernement cherche à ménager les banquiers, cette conversion est plafonnée à hauteur de 100 000 dollars (environ 115 000 euros ou 750 000 francs). Les retraits bancaires restent limités, ce qui complique énormément la vie quotidienne de la population. Celle-ci craint, à juste titre, que la dévaluation ne ramène l'inflation, et même l'hyperinflation. Un risque d'autant plus grand qu'il n'est pas prévu de contrôle des prix, même si on sait qu'une telle mesure est le plus souvent symbolique.

Quelques mesures sont destinées à satisfaire des demandes de la population : le montant des loyers, exprimé en pesos, est bloqué pour six mois. De même les tarifs des services publics (électricité, gaz, téléphone, eau et péages) sont également bloqués, et désormais exprimés en seuls pesos.

Dans la mesure où ces tarifs publics aboutissaient pour l'essentiel dans les coffres des entreprises françaises et espagnoles qui s'étaient partagé ces services publics lors des vagues de privatisations sous Menem (1989-1999), des entreprises françaises comme France Télécom, EDF ou la Lyonnaise des Eaux voient ainsi enrayerées les pompes à dollars qu'elles avaient branchées sur la richesse argentine.

Duhalde, au moment où il choisissait ses orientations, a tenu à faire savoir qu'il n'avait jamais

subi autant de pressions, notamment un coup de fil direct d'Aznar, pour l'Espagne (les banquiers espagnols, qui avaient, en outre, pénétré le secteur financier, comptent aussi leurs pertes) et un courrier plus doux de Védrine, pour la France, le tout pour lui rappeler ses devoirs vis-à-vis des entreprises capitalistes européennes.

Mais pour le moment, Duhalde cherche d'abord à relancer la machine tout en apaisant la population. Il a décidé, mais seulement pour trois mois, une suspension des licenciements « sans motif valable », avec un barème d'indemnités (très faibles) dans les cas de licenciement « acceptable ». On est bien loin de l'interdiction des licenciements, mais la CGT dite « rebelle », qui soutient la dévaluation du peso, approuve cette mesure. D'autres dirigeants syndicaux se contenteraient d'une revalorisation des allocations chômage...

La nouvelle équipe gouvernementale espère que ces premières mesures lui assureront un répit tandis qu'elle va reprendre contact avec les représentants des banques, chapeautées par le Fonds Monétaire International, pour renégocier la dette. Si celle-ci est suspendue, l'Etat argentin n'a pas abandonné l'idée de rembourser des dettes, qui ont surtout permis à une ribambelle d'entreprises et d'affairistes de s'enrichir. Et si, dans la presse patronale française, *Les Echos*, notamment pleurent ces jours-ci sur les pertes des capitalistes français ou espagnols en Argentine, ce sont des larmes de crocodile, car ceux-ci avaient pro-

visionné ces pertes, depuis des mois, pour protéger leurs actionnaires.

### LA MENACE DE LA HAUSSE DES PRIX

La situation reste donc extrêmement fragile et les mesures adoptées par la nouvelle équipe n'ont pas pour principal objectif de sortir la population laborieuse du précipice dans lequel la crise argentine les a précipités, mais de relancer une machine économique qui profite principalement aux nantis. La dévaluation du peso signifie de fait que les prix vont augmenter, même si le ministre de l'Economie prétend le contraire. A quel rythme, cela reste à voir, mais la situation des classes pauvres est suffisamment difficile pour que de nouvelles hausses des prix la rendent impossible.

Même si le nouveau gouvernement relâche les restrictions bancaires, il faut aussi que les comptes des travailleurs soient alimentés, que les pensions soient payées. La plupart des entreprises de petite taille ont reporté à plus tard le règlement des salaires, ce qui précarise y compris la partie de la population qui avait réussi tant bien que mal à conserver un emploi.

Les travailleurs, les chômeurs, les retraités, les masses pauvres ne peuvent voir leur situation s'améliorer que s'ils prennent en main la défense de leurs intérêts car ce gouvernement, comme les autres avant lui, ne défend que les possédants.

Jacques FONTENOY

## Metz (Moselle)

### SUBVENTIONS MUNICIPALES POUR LES LIVRES RELIGIEUX

Une subvention de 50902,26 F (7760 euros) a été votée fin 2001 par le Conseil municipal de Metz pour aider l'Eglise catholique à financer l'achat de nouveaux livres de religion pour les écoles primaires. Cette subvention a été votée par toutes les composantes de la droite ainsi que par le

PS (seule une conseillère PS s'est abstenue). Personne n'a voté contre, ni les élus Verts, ni ceux du PC, qui pourtant étaient intervenus contre la proposition du maire de droite Jean-Marie Rausch, mais se sont abstenus.

D'ordinaire, c'est l'évêché qui paye les livres de religion utilisés pour l'enseignement religieux qui est, rappelons-le, au programme dans les écoles en Alsace-Moselle où règne toujours le régime du Concordat datant de l'époque napoléonienne. En effet, après le rattachement en 1918 de ces territoires annexés par l'Allemagne après la guerre de 1870, donc depuis 84 ans, aucun des gouvernements successifs n'a étendu à ces départements les lois instaurant la séparation de l'Eglise

et de l'Etat.

Cela se traduit en Alsace-Moselle par la présence de 1465 agents des cultes des trois religions reconnues (catholique, protestante et israélite) qui sont donc rémunérés par l'Etat. Ils dépendent du ministère de l'Intérieur et les évêques de Metz et de Strasbourg sont nommés conjointement par le Vatican et... le chef de l'Etat! Ce particularisme bien réactionnaire n'avait pas dérangé le très républicain Chevènement du temps où, ministre de l'Intérieur, il était également patron des curés alsaciens et mosellans.

**La droite pour l'augmentation des salaires des fonctionnaires ?**

Dosière, député de droite de l'Aisne, est intervenu lors de la discussion du budget de l'Etat pour demander la revalorisation des salaires des fonctionnaires des cultes reconnus en Alsace-Moselle.

Voir la droite revendiquer l'augmentation des salaires des fonctionnaires, ce n'est pas un miracle... quand il s'agit des curés, pasteurs ou rabbins. Postiers, cheminots ou employés des hôpitaux s'abstenir!

En 2001, l'Etat a ainsi déboursé 209 millions de francs (31,86 millions d'euros) pour les payes des curés-fonctionnaires, 19,9 millions de francs (3,03 millions d'euros) pour leurs cotisations sociales, et près de 6 millions de francs (910000 euros) en subventions aux communes pour l'entretien des lieux de cultes.

Le maire de Metz en rajoute en payant maintenant les livres de religion. Avec la bénédiction du PS.

## Corbeil-Essonnes (Région parisienne)

### DASSAULT FAIT VOTER UN BUDGET D'AUSTÉRITÉ

Dassault, patron milliardaire de l'aéronautique et maire de Corbeil, a fait voter le 20 décembre un budget d'austérité, au conseil municipal. Il entend ainsi restreindre la part des salaires des employés de la ville dans le budget communal, la faisant passer de 260 à 255 millions de francs (de 39,64 à 38,87 millions d'euros), soit une économie de 5 millions de francs (762000 euros environ), l'équivalent de plus de cinquante emplois.

Le maire veut faire des économies en réduisant les effectifs, par exemple, en refusant de remplacer les salariés qui partent en retraite, comme à la médiathèque, ou en refusant de renouveler les contrats précaires. Depuis son élection à la mairie en 1995, l'endettement par habitant est passé de 1189 euros (7800 francs), à près de 2088 euros (13700 francs), en 2002. Contrairement à ce qu'il prétend, tout ne peut pas être mis sur le compte de l'équipe qui dirigeait la commune avant lui. Car, il a continué à endetter la ville et prévoit encore d'emprunter 61 millions de francs.

L'équipe municipale rend le moins de comptes possible à la population. Si elle tenait vraiment compte de son avis, elle commencerait par publier un budget détaillé en termes clairs et intelli-

gibles pour tout le monde. Ses décisions et ses objectifs restent opaques, par contre elle ne cesse de demander des comptes aux habitants de Corbeil à qui elle présente régulièrement la note : de la taxe d'électricité (+7%) à la hausse des impôts locaux (+19%) en 2001.

Le personnel de la ville n'est pas responsable de la mauvaise gestion de la ville. Ce n'est pas lui qui a fait des millions de cadeaux au patronat, en baissant la taxe professionnelle d'IBM et de la SNECMA. Ce n'est pas à lui de faire les frais de la politique de Dassault. A la population de Corbeil non plus.

Pour réduire les dépenses budgétaires, il faudrait commencer par ne plus accorder des millions de francs de cadeaux aux grandes entreprises; cesser d'engager des dépenses de prestige servant de faire valoir au maire comme le départ de la dernière étape du Tour de France de Corbeil; stopper la sous-traitance des services municipaux à des grandes entreprises du secteur privé. L'argent ainsi mieux utilisé permettrait d'aider en priorité la fraction modeste de la population, de réhabiliter les quartiers défavorisés de la ville et d'améliorer les transports urbains notamment dans les quartiers les plus pauvres.

R. C.

## Inondations à Eloie-Valdoie (Territoire de Belfort)

## UNE CATASTROPHE PAS NATURELLE

**Dimanche 30 décembre vers 10 heures, une lame d'eau a dévalé brutalement sur la bourgade d'Eloie dans le Territoire de Belfort, continuant sur une partie de la commune voisine de Valdoie, dévastant sur trois kilomètres des centaines de maisons, ateliers et usines et faisant 2000 sinistrés, dont quelques-uns doivent à la chance d'en avoir réchappé.**

Cette catastrophe a été provoquée par la rupture en cascade des digues des bassins de rétention qui venaient d'être construits en amont, vers le Ballon d'Alsace, dans les bois de Grosnagny, et mis en service deux jours auparavant. Ces travaux étaient censés éviter les dégâts quand les crues des rivières sont très fortes!

La veille au soir de cette catastrophe, Proust, le président chevènementiste du Conseil général, maître d'œuvre des travaux, se félicitait encore de ce dispositif, destiné notamment à protéger Peugeot à Sochaux qui avait été inondé en 1990. Proust se félicitait de ce « baptême de l'eau » des bassins au moment

où, dans le village voisin de Chau, pour ce premier essai, c'était la course pour colmater les digues de deux autres bassins qui se fissuraient; l'évacuation des habitants ayant même été envisagée.

Le jour de cette catastrophe, Proust déclarait encore que le dispositif avait fonctionné à 95%, que sans ces travaux, cela aurait été pire. Ce qui a indigné les sinistrés, qui ont manifesté bruyamment à la préfecture et dans les rues de Belfort le jeudi 3 janvier.

Depuis, tous les politiciens promettent leur soutien. Lequel? L'Etat et les collectivités locales ont tout juste rassemblé 3,5 millions de francs

de fonds d'urgence. C'est nettement insuffisant pour ceux, en majorité de modestes employés, ouvriers ou retraités, qui se débattent maintenant avec les experts et les assurances, annonçant des remboursements les plus faibles possibles. Et si les 62 ouvriers de Zvereff (usine, classée Seveso, d'où du chrome et du cyanure ont été emportés dans les flots), en chômage technique, recevront peut-être une compensation salariale en janvier, ils craignent de perdre leur emploi.

Lors d'une réunion publique, le lundi 7 janvier à Eloie, le préfet, Proust et toutes les autorités ont promis d'in-

tervenir pour faire baisser les factures d'eau et d'électricité. Mais ce « langage de vérité » est destiné à endormir les sinistrés qui voudraient au moins être indemnisés, correctement et pas à la saint-glin-glin.

Les entreprises qui ont conçu, construit et soi-disant « vérifié » des digues qui ont cédé comme des châteaux de sable, la SOGREAH Ingenierie, l'entreprise de travaux DTP, filiale de Bouygues, le cabinet Veritas, sont garanties d'empêcher 81 millions de francs d'argent public. A Eloie-Valdoie, il faudra, comme à Toulouse, que les sinistrés fassent entendre leur colère pour ne pas être oubliés.

## Hôpitaux de Paris

### RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL BIDON

Dans son édition du 7 janvier, *Le Parisien* annonce que les personnels de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) vont passer à «32h30» en 2002, présentant cela comme un «*somptueux cadeau de Noël que la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris vient d'offrir à ses 66000 agents*».

Qu'en est-il en réalité? D'abord, *Le Parisien* évoque un projet de protocole sans dire qu'il n'est même pas encore signé.

Et surtout, aujourd'hui, la réalité est que nous travaillons toujours en 39 heures, même si depuis le 1<sup>er</sup> janvier nous sommes sur le papier en 35 heures. Les quatre heures en plus sont en principe stockées sur un «*compte épargne temps*» provisoire, que nous serons censés pouvoir utiliser lorsque les nouveaux horaires entreront en application effective.

Et ce jour apparaît à beaucoup d'entre nous comme bien lointain: personne ne voit, étant donné le manque permanent de personnel, quand il pourra effectivement s'absenter du service

pour prendre ses jours de Réduction du Temps de Travail.

Ce fameux protocole prévoit une réduction du temps de travail sur le papier mais il ne prévoit pas des embauches en nombre suffisant pour compenser la réduction du temps de travail.

Mais *Le Parisien* ne tient aucun compte de cela et déduit des 35 heures théoriques les cinq demi-heures de repas hebdomadaires que l'AP-HP consent dans son protocole à intégrer dans le temps de travail.

Or, bien peu de monde travaillera réellement 32 h 30 par semaine puisque l'AP-HP, comme tous les établissements hospitaliers, veut introduire un calcul annuel du temps de travail: on peut être en 35 heures sur le papier et continuer à faire des journées de 10 heures voire de 12 heures.

En attendant, aujourd'hui l'AP-HP propose de nous payer une partie des heures en plus des 35 heures théoriques.

Un effet d'annonce par une journaliste bien «*briefée*» par la direction de l'AP.

## Centre hospitalier Clermont-Ferrand



Photo LO

### TROISIÈME SEMAINE DE GRÈVE

Malgré la période des fêtes et des congés, le personnel hospitalier, toutes catégories, est resté fortement mobilisé contre le protocole Guigou des 35 heures.

#### UNE SITUATION SCANDALEUSE

73 postes en plus pour 5 000 salariés: voilà tout ce que Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Clermont-Ferrand recevra cette année! C'est cela que la ministre Elisabeth Guigou ose appeler une amélioration. Comme partout, c'est 10% des effectifs qu'il faudrait en supplément, soit 500 postes. Même les cadres et les chefs de service estiment que sans plusieurs centaines d'embauches, il n'est pas possible de passer aux 35 heures dans les services. Et on ose raconter au personnel soignant que, s'il veut bien patienter encore deux ou trois ans, ça ira mieux.

Si la direction comptait sur les fêtes de fin d'année pour voir le climat s'apaiser, elle s'est trompée. Le directeur général avait bien adressé une lettre à chaque agent avec le bulletin de paie, faisant mine de faire un pas de plus. En fait, ses propositions ne comportaient que quelques miettes par rapport aux précédentes, bien insuffisantes pour nous convaincre. D'autant que le bâton n'était pas loin: dans le même temps, une note de service intimait au personnel assigné ou non-gréviste d'effectuer le travail totalement. Et des pressions étaient exer-

cées sur les administratifs qui ne remplassaient pas les bons.

Sentant bien que nous n'étions pas prêts à faire marche arrière, dans beaucoup de services, les surveillantes avaient déjà fait les plannings avec assignations pour les semaines à venir avant même l'assemblée du personnel du 7 janvier.

C'est le ras-le-bol accumulé pendant toutes ces années, pendant lesquelles nos conditions de travail ont empiré, qui provoque la colère actuelle.

#### UN PERSONNEL FORTEMENT MOTIVÉ

A l'assemblée générale de rentrée du lundi 7 janvier, une fois de plus, l'amphi des élèves infirmiers était bien rempli, avec 500 grévistes présents.

C'est la colère qui domine contre les responsables de la Santé au gouvernement et contre ses représentants locaux comme Serge Godard, le maire socialiste, qui n'eut pas un mot de désaveu à l'encontre de la police qui, lors d'une précédente manifestation, gardait la mairie et a utilisé des grenades lacrymogènes contre le personnel.

La détermination des grévistes s'est renforcée, sachant que d'autres hôpitaux sont aussi en lutte. Ils demandent avec de plus en plus d'insistance aux responsables syndicaux CGT et FO d'exiger que les fédérations nationales sortent de leur silen-

ce et de leur inaction et appellent enfin à un mouvement national, à une grève générale de l'ensemble des hôpitaux pour le retrait du protocole Guigou.

Quant à la section syndicale CFDT, dont les responsables nationaux approuvent le projet ministériel, elle a éclaté! Comme chez Michelin il y a quelques mois, une forte majorité de militants et de syndiqués CFDT viennent de quitter leur syndicat pour aller à SUD-Santé.

Tous les grévistes ont voté la prolongation de la grève au moins jusqu'au jeudi 10 janvier. Il est prévu également d'envoyer des délégations à Paris auprès de la Fédération Santé-CGT le 17 janvier, jour de la commission exécutive fédérale. D'autres établissements du pays, qui connaissent les mêmes difficultés, ont décidé de s'y joindre.

Une manifestation du CHU clermontois et des hôpitaux de la région est en préparation pour la mi-janvier.

Correspondant LO

## Beauvais (Oise)

### Une enquête sur l'interim

L'Union locale CGT de Beauvais a publié en décembre 2001 les résultats d'une enquête sur l'interim, menée par ses militants dans les entreprises locales.

Sur une année (août 2000 à août 2001), ils ont relevé 1 608 missions d'interim sur 25 entreprises, dont 997 pour «*accroissement d'activité*». Mais quand on y regarde de près, il y a quelques surprises. L'usine Bosch, qui a annoncé au printemps 2001 un plan de 300 suppressions d'emplois, émerge pour 132 missions dont 92 pour accroissement d'activité. La Brosse et Dupont a recouru à 84 missions dont 39 pour accroissement d'activité, tout en délocalisant une partie de sa production à 20 km de Beauvais et en y mutant le personnel correspondant.

Plusieurs entreprises fonctionnent avec un volant important et permanent d'intérimaires. C'est le cas pour Solabia (123 missions), Givenchy (440), General Electronique (247 missions), trois entreprises qui comptent chacune moins de 500 salariés permanents.

Fait notable: le nombre d'agences d'interim est passé, en quatre ans, de quatre à vingt. L'exploitation du travail précaire se porte bien.

## Conseil régional de Lorraine

### LE PS SE RÉJOUIT DU « PLAN SOCIAL » BATA!

«*On peut se réjouir avec les ouvriers de Bata de la qualité du plan social*», a déclaré Moinaux, le responsable du groupe socialiste, au Conseil régional de Lorraine lors de la discussion du budget. C'était le 20 décembre, la veille de l'envoi de 526 lettres de licenciements aux ouvrières et ouvriers de l'usine Bata de Moussey en Moselle.

Tandis que le conseiller socialiste se «*réjouissait*», des dizaines d'ouvriers et d'ouvrières étaient en larmes à l'annonce de la perte non seulement d'un emploi, mais des relations sociales qui vont avec, lorsqu'on a travaillé ensemble pendant des années, voire des dizaines d'années. Des licenciements au seul motif que l'usine de Moussey ne rapporte

plus assez de profits au goût de la famille Bata, une dynastie capitaliste multimilliardaire.

Coup de chapeau poli aux travailleurs et félicitations obséquieuses au gouvernement, Moinaux a également affirmé que «*la vigilance active des salariés et l'action tenace concomitante de l'Etat ont payé*». Et pourtant le gouvernement n'a pas levé le petit doigt pour empêcher Bata de licencier, pas même de l'obliger à restituer les 120 millions de francs d'aides publiques qu'il a reçus ces 5 dernières années.

Dans son intervention Christiane Nimsgern, élue régionale Lutte ouvrière, a dit son fait à ce «*Monsieur Moinaux qui ne travaille pas chez Bata et ne sera pas licencié demain comme 500*

*ouvriers. Ce ne sont pas les miettes obtenues dans le plan social qui empêcheront que des dizaines de vies de familles ouvrières ne soient brisées!*»

Ce plan «*social*» est du même ordre que ce qui a été obtenu chez Moulinex avec une prime de préjudice s'échelonnant de 12 000 F pour un an de présence pour atteindre un maximum de 100 000 F après 30 ans d'ancienneté. Pas de quoi assurer l'avenir, mais seulement, pour les plus anciens, rembourser quelques dettes ou peut être acheter une voiture pour tenter de retrouver du travail ailleurs... car Bata était le seul employeur du canton. «*Mais, a ajouté notre camarade, ce n'est pas plus le souci de M. Moinaux que de la*

*majorité de droite du Conseil régional*».

Hormis notre camarade, il ne s'est trouvé qu'un seul élu de gauche - ex-PS - pour voter contre un budget qui, a rappelé l'élue Lutte ouvrière, «*ne répond en rien aux attentes des travailleurs de Lorraine, qu'ils soient ouvriers licenciés de Bata, d'Atofina de Dieuze, ou d'Ego Productions de Saulny. Ce budget est fait pour les actionnaires*». Mais il n'y pas là de quoi choquer les partis de la gauche plurielle puisque les élus PS, PC, MRG, MDC se sont abstenus, tout comme le MNR et le FN, permettant au budget présenté par le président du Conseil régional, Gérard Longuet, ex-ministre de Balladur, de passer.

**Renault  
Flins  
(Yvelines)**

# LE SUIVI MÉDICAL DES TRAVAILLEURS EN QUESTION

**À Renault Flins, l'inquiétude grandit parmi les travailleurs car des cas de tuberculose font leur apparition.**

Tout le monde évoque le fait que, il y a encore peu, la maladie aurait sans doute été détectée plus tôt à l'occasion de la visite médicale annuelle que passe (en principe !) chaque travailleur.

Ce n'est plus le cas puisque, depuis deux ans, la direction a supprimé la radiographie systématiquement associée à cette visite.

Selon les médecins du travail de l'usine, qui n'ont pas hésité à justifier une telle décision, cet examen n'est plus obli-

gatoire depuis 1983. Alors, disent-ils, s'il a été maintenu jusqu'à présent à Flins, ce n'est pas une raison pour le reconduire. D'autant plus que le matériel très ancien et beaucoup sollicité a fini par tomber en panne.

Et, comme par hasard, c'est au moment du renouvellement de cet appareil que le service médical a mis en avant le fait qu'un examen annuel nous soumettait à trop de rayons.

Les technologies d'imagerie

médicale ayant eu, heureusement, largement le temps d'évoluer depuis le dernier investissement de Renault dans ce domaine, il est évident qu'il y a du matériel à la fois plus performant et délivrant moins de rayons. C'est d'ailleurs ce qu'ont mis en avant médecins et direction... pour justifier l'arrêt pur et simple de l'examen systématique.

L'argument devenait : un scanner ou rien. Comme Renault, selon le refrain bien connu, n'a pas « vocation » à faire du médical, un des médecins résumait à l'époque : « Renault SA ne va, tout de même, pas devenir Hôpital Renault ».

Que Renault décide de confier les examens systématiques annuels à des spécialistes équipés du matériel le plus performant, pourquoi pas ? Mais ce n'est évidemment pas de cela qu'il s'agissait.

La direction en fait a décidé la suppression de cet examen pour la plus grande partie des travailleurs et son maintien uniquement pour ceux soumis à « surveillance médicale particulière », c'est-à-dire particulièrement exposés à des risques de maladies professionnelles, du moins quelques-unes des maladies reconnues comme telles. Cela ne concerne qu'une partie des travailleurs de

Peinture et une partie de ceux de la Tôlerie.

Ces derniers mois, un travailleur ayant contracté la tuberculose, le médecin du travail a convoqué discrètement, une par une, les personnes ayant été en contact avec lui, pour leur dire d'aller passer une radio de contrôle, mais hors temps de travail et à leurs frais. Comme les travailleurs ne l'entendaient pas ainsi, la direction a accepté que l'examen se fasse sur le temps de travail, mais finalement n'a pas pris en charge tous les frais, alors qu'elle s'y était également engagée.

Il n'y a pas de petites économies !

**Renault  
Guyancourt  
(Yvelines)**

## LES GRÉVISTES DE GEODIS ONT GAGNÉ!

**En grève depuis le 6 décembre les 28 salariés et 18 intérimaires de Geodis, une société sous-traitante de Renault-Guyancourt qui s'occupe de la Logistique, ont obtenu satisfaction.**

**Les travailleurs s'organisent...**

Tous les salariés de Geodis, des cadres aux intérimaires, des caristes aux opératrices de saisie, ont participé activement à cette grève, tenant des assemblées générales plusieurs fois par jour.

Ils ont élu des porte-parole chargés de les représenter lors des discussions avec la direction. Ceux-ci, mandatés pour exposer les revendications et écouter les propositions, venaient ensuite en rendre compte à l'AG qui décidait alors des suites à donner, collectivement. Du coup, les différents patrons (y compris Geodis qui avait caché la situation jusqu'au dernier moment) qui ne voulaient pas entendre parler de assemblées générales ont été obligés de venir s'expliquer devant tous les travailleurs.

Les salariés ont distribué

eux-mêmes leurs tracts, s'adressant aux 8 000 salariés Renault et aux 2 000 prestataires qui travaillent au Technocentre. Des jeunes de 20 ans portant casquettes, vestes de cuir à la mode ou talons compensés et distribuant des tracts : cela a provoqué la surprise des salariés du site et attiré la sympathie des caissières des cantines ou des agents de la sécurité, eux-mêmes prestataires.

Les syndicats Geodis étant pratiquement absents du site de Guyancourt, c'est aux syndicats Renault qu'il revenait de s'impliquer dans la lutte des prestataires.

La CGC l'a fait mais plus sur sa politique que celle voulue par les grévistes. Ainsi, elle a défendu les propositions des repreneurs avant même qu'ils aient donné les moindres gages, ou encore s'est fait le relais de la direction de Renault.

On a très peu vu la CFDT. Et la direction de la CGT s'est tenue à l'écart, laissant cependant la place libre à quelques délégués CGT qui ont gagné, avec des militants de SUD, la confiance des grévistes. Après avoir repris un moment le discours de la CGC à l'encontre des militants impliqués dans ce conflit et accusés de mener les grévistes dans le mur, elle les invitait... à un barbecue. Les grévistes n'ont donc pas vu le double langage et

certains ont adhéré à la CGT à l'issue de la grève.

C'est donc SUD qui fut le plus présent dans cette grève, tirant les tracts des grévistes, les soutenant tous les jours face aux différentes directions, empêchant des petits chefs de Renault de décharger des camions

**... et l'emportent**

La direction de Geodis demandait l'application de l'article L122-12 du Code du Travail, selon lequel les salariés du prestataire sortant sont réembauchés avec les mêmes avantages par le prestataire reprenneur dans le cas d'un transfert d'activité. Ce dont ne voulaient ni Renault, ni les repreneurs, Bovis et Mainco, réduction des coûts oblige.

Les grévistes ne pouvaient pas se permettre de perdre du temps dans des démarches juridiques car il ne restait plus que deux semaines avant la fermeture de Noël. Ils ont donc demandé la reprise de tout le monde avec les mêmes avantages (salaires, ancienneté), que ce soit ou pas dans le cadre du L122-12, ou le licenciement avec les indemnités liées de ceux qui ne souhaitaient pas être repris.

Renault, Geodis, puis Bovis et Mainco ont plusieurs fois essayé de diviser le mouvement. Ainsi, au troisième jour de

grève, le responsable Geodis du Technocentre a réuni cinq salariés et intérimaires qui avaient obtenu l'engagement d'être embauchés par les repreneurs et leur a demandé de reprendre le travail. Mais les cinq ont refusé et sont venus le dire publiquement à leurs camarades.

Finalement, les grévistes ont tenu jusqu'à ce qu'ils obtiennent, lundi 17 décembre, des engagements écrits à la fois de Bovis et Mainco et de Geodis, dont le paiement de l'intégralité des sept jours de grève. Le travail a alors repris sans vraiment reprendre tout à fait, car il a fallu encore négocier pied à pied face à Mainco, un petit patron trop habitué à traiter ses salariés comme du bétail, mais qui a bien été obligé d'en rabattre cette fois-ci.

Résultat : pour les 28 salariés Geodis, 5 qui ne voulaient pas être repris sont licenciés économiques, 4 sont reclassés dans Geodis et 19 sont embauchés par Bovis et Mainco avec leur ancienneté et leur salaire (garanti par une prime de rattrapage) et le maintien au Technocentre pendant un an au minimum. Pour les 18 intérimaires : 4 ont un CDI au 1<sup>er</sup> janvier, 3 un engagement d'embauche au 1<sup>er</sup> février et les autres sont repris en intérim, plusieurs ayant refusé l'embauche par Bovis ou Mainco.

Correspondant LO

**Musée  
de l'Homme  
(Paris)**

## LA GRÈVE CONTINUE

La grève du personnel du Musée de l'Homme, à Paris, commencée le 19 novembre, continue. Le communiqué du comité de grève, dont nous publions ci-dessous quelques extraits, appelle à un rassemblement le 16 janvier prochain :

**« Le personnel du Musée de l'Homme est en grève totale (...) pour s'opposer au démantèlement des collections ethnographiques et de la bibliothèque-photothèque, qui aura pour conséquence la fermeture de cette institution de l'Éducation nationale. (...)**

**Durant ces six semaines de grève, nous avons été reçus à l'Élysée et plusieurs fois au ministère de l'Éducation nationale, au ministère de la Recherche, qui nous ont répété que la décision était irrévocable. (...)**

**Nous appelons les scientifiques, les étudiants, les personnels des musées, les responsables politiques et syndicaux, tous les citoyens à se joindre à un grand rassemblement le mercredi 16 janvier à 15 h (métro Solférino), pour se rendre à Matignon et exiger l'arrêt immédiat du démantèlement et l'engagement pour la rénovation du Musée de l'Homme ».**

## La grève du 2 janvier dans les banques

Les cinq fédérations syndicales des banques ont appelé à une journée de grève le 2 janvier, pour une revalorisation générale des salaires, contre la dégradation des conditions de travail, ainsi que pour plus de sécurité dans les agences (où sont manipulées de grosses sommes pour l'échange de francs en euros).

La participation à la grève a été inégale. Elle a été très minoritaire dans certaines banques, comme à BNP Paribas – où la direction avait annoncé qu'elle accordait 0,9 % d'augmentation des salaires et une prime de 700 euros.

Par contre, d'après les propres chiffres des banquiers, 25 % du personnel de la Société Générale a fait grève et il y a eu 20 % de grévistes au Crédit du Nord. Au Crédit Lyonnais, la direction

reconnait 19,3 % de grévistes, les syndicats annoncent 40 %.

Les fédérations syndicales avaient appelé à la grève suite au refus du patronat bancaire de négocier, notamment des mesures salariales au niveau de la profession. Les banquiers veulent mener leur politique salariale entreprise par entreprise. Or, alors même que les banques ont fait des bénéfices toutes ces dernières années (et même des bénéfices énormes l'an dernier), les salaires stagnent. Et ce ne sont pas les quelques primes distribuées ici ou là qui font le compte, loin de là.

Au Crédit Lyonnais, la grève a été plus forte en province qu'en Ile-de-France. Plus de 20 % des agences étaient fermées, sans compter les agences ouvertes pour le principe par des directeurs, mais où aucun travail n'a été effectué faute de personnel. En région parisienne, c'est dans les centres administratifs que la grève a été la plus suivie.



Ce qui est notable, c'est que cette grève a été réussie malgré le matraquage hostile dans les médias. A la télévision, à la radio, dans la presse écrite, les journalistes relayaient et amplifiaient les dénonciations des banquiers, des patrons du commerce et de Fabius, accusant en chœur la grève de saboter le passage à l'euro.

Interrogé sur Radio Classique le 3 janvier, Peyrelevade, le PDG du Crédit Lyonnais, s'est dit «*déçu par la grève qui avait été supérieure à son attente*».

Alors que ce monsieur augmente régulièrement son salaire plus que florissant, il bloque depuis des années celui des employés, dont le pouvoir d'achat régresse. Pour 2002, il compte que le personnel va se satisfaire d'une prime de 400 euros.

En réalité, les sujets de mécontentement sont nombreux. Les effectifs ne cessent de baisser et les conditions de travail s'aggravent. Dans beaucoup de secteurs, c'est la course tout le temps, et la direction

en demande sans cesse plus. Dans les agences, après la distribution des kits euros en décembre, il y a maintenant toutes ces opérations d'échange de monnaie qui se rajoutent, et tout cela en sous-effectifs.

Les cinq syndicats du Crédit Lyonnais appellent à une nouvelle journée de grève le 17 janvier. Amplifier le mouvement, le renforcer, c'est la seule façon de se faire entendre des banquiers.

Correspondant LO

## Métro de Marseille

# LA GRÈVE DES GARDIENS

Presque chaque année, le contrat de gardiennage du métro de Marseille est annulé. Il est repris par une nouvelle société, souvent celle qui était en place l'année précédente. La nouvelle société qui prend le marché en profite, au passage, pour rogner sur les effectifs et les quelques primes difficilement obtenues. Cette année n'a pas fait exception...

Depuis la fin décembre, les gardiens du métro de Marseille sont donc en grève pour conserver leurs emplois. La société qui ne reconduit pas le contrat est la HGS, celle qui le reprend est la SOGESEM. A la prise du contrat de cette année, la nouvelle société, la SOGESEM a prévu de réduire très sévèrement le personnel de près de 50 gardiens, sur un effectif de près de 120. D'où la mobilisation et la grève de l'ensemble des gardiens. Il n'y a donc pratiquement plus personne dans les stations du métro de Marseille, pour ouvrir les portillons destinés aux poussettes d'enfants, pour avertir les pompiers en cas

d'accident ou d'incendie, etc.

Les patrons de la nouvelle société de gardiennage veulent aussi en profiter pour se débarrasser des autres gardiens : ils ont fait passer des annonces dans la presse locale pour en recruter de nouveaux.

Pour se défendre et se faire entendre, les gardiens ont donc multiplié les actions. Vis-à-vis du public, les portillons sont quelquefois en libre accès. Contre la RTM (Régie des Transports de Marseille), les coupures de lignes sont fréquentes. Quant à la direction de l'entreprise, elle voit des rassemblements bruyants devant son siège.

Une médiation entre la RTM, les gardiens et la société de gardiennage devait se mettre en place le 8 janvier. Quant au maire de Marseille, Gaudin, qui a un certain pouvoir et droit de regard dans la gestion de la RTM, il se moque visiblement de la gêne causée aux usagers et des suppressions d'emplois. Le sort des gardiens lui est totalement étranger, même s'il ne parle que de sécurité et d'insécurité.

## Air Lib

# L'ÉTAT PAYE UNE FOIS DE PLUS À LA PLACE DES ACTIONNAIRES

L'Etat s'apprête à verser un nouveau prêt, de 30,5 millions d'euros, à Air Lib afin de lui éviter un dépôt de bilan. Cela permettrait, nous dit-on pour l'instant, à la compagnie aérienne de «*tenir jusqu'en avril 2003*» et d'éviter (jusqu'à quand?) qu'il n'y ait des licenciements. On avait parlé de 300 suppressions d'emplois.

En fait, cela permet surtout au gouvernement de masquer le fait que, pas plus que par le passé, il n'a l'intention de faire payer les vrais responsables des difficultés actuelles d'Air Lib, qui a succédé à AOM-Air Liberté, après son dépôt de bilan en juin dernier.

La faillite d'AOM-Air Liberté avait été provoquée, entre autres, par le fait que les principaux actionnaires, Swissair et Marine-Wendel, le groupe du baron Seillière, avaient retiré leurs capitaux, ne jugeant pas l'entreprise suffisamment rentable. Mais si l'ancien pilote d'Air France, Jean-Charles Corbet, a pu éviter la disparition de la compagnie aérienne, cela n'a pas été sans casse, puisque plus du tiers des 4559 salariés d'AOM ont été licenciés, sans parler des baisses de salaires pour une partie des restants.

A l'époque, le ministre des Transports, le dirigeant du PCF Jean-Claude Gayssot, n'avait pourtant pas eu de mots assez durs pour dénoncer les agissements de Seillière, principal actionnaire, qui

se désengageait de la compagnie aérienne sans se soucier des conséquences. Il avait déclaré à plusieurs reprises que «*tous les actionnaires sans exception devront assumer leurs responsabilités*», faute de quoi, avait-il précisé, «*une action sera engagée à l'encontre des dirigeants*». De même, il s'était engagé à ce qu'aucun salarié d'AOM «*ne reste sur le carreau*», sollicitant les entreprises publiques (Air France, la SNCF, la SNECMA, etc.) pour qu'ils soient réembauchés.

Six mois plus tard, on voit ce qu'il en est des grandes déclarations du ministre. Seillière a pu se retirer sans avoir à déboursier un centime. Quant à Swissair, elle-

même en faillite, elle n'a pas versé la totalité de la somme promise, ce qui occasionne entre autres les difficultés actuelles d'Air Lib. Par ailleurs, beaucoup de salariés sont restés «*sur le carreau*», Air France ayant notamment décidé de geler les embauches promises, avec l'aval du gouvernement.

L'attitude du gouvernement, et particulièrement de Gayssot, a consisté à tromper les salariés d'AOM-Air Liberté pour mieux préserver les intérêts des actionnaires. Et maintenant, elle est de faire payer à l'ensemble des contribuables les dettes du patron des patrons, Seillière.

Marianne LAMIRAL

## Rexam Gravelines (Nord)

# Les vœux du patron ne sont pas exaucés

Le 19 décembre, les 140 travailleurs de Rexam – une usine de fabrication de canettes de boisson située à Gravelines (Nord) – apprennent qu'une prime complémentaire de fin d'année de 2 100 F pour les opérateurs était supprimée.

Aussi le 1<sup>er</sup> janvier au soir, ils se mettaient en grève à l'appel de la CGT et de FO. Au bout d'une journée de grève, ils obtenaient 650 F de prime exceptionnelle en janvier, une augmentation de la prime de poste de 150 F par mois et deux fois 1 % d'augmentation salariale au cours de l'année.

Une première grève dans la vie de l'usine, qui a permis aux travailleurs de récupérer leur dû et d'empêcher un mauvais coup patronal !

**McDonald's  
Strasbourg-  
Saint-Denis  
(Paris)**

# LA LUTTE CONTINUE

Depuis le 24 octobre dernier, les salariés du McDo Strasbourg-Saint-Denis, à Paris, sont en grève pour exiger la réintégration de cinq de leurs camarades licenciés sous le prétexte d'avoir détourné de l'argent à partir d'opérations de caisse, mais en réalité pour avoir fait grève en solidarité avec un militant syndical menacé de licenciement parce qu'il avait demandé des élections de délégués du personnel et que ces employés entendaient se présenter comme candidats à ces élections.

Le 1<sup>er</sup> janvier, qui avait vu le McDo de l'avenue des Champs-Élysées connaître sa première grève, était sans aucun doute une «journée particulière». Mais le jour suivant l'était également. La direction – le superviseur et la directrice de l'établissement – affichait son mépris et son arrogance : «*Ce ne sont pas les 520000 F que nous avons perdus hier qui nous feront céder sur les revendications, étant donné les «milliards» de bénéfices de McDo*». La sérénité de la direction n'était cependant pas complète puisque, une fois n'est pas coutume, tout ce beau monde était venu tôt, au tout début de la prise du travail des «équipiers» (c'est-à-dire les employés de McDo). Et le superviseur répétait qu'il avait été «choqué» par la grève.

Du côté des jeunes salariés de McDo, le moral était au beau fixe. Plusieurs d'entre eux étaient rayonnants en pensant à la journée de grève, avec laquelle ils avaient présenté leurs

vœux à la direction. Il y avait comme un air de fête au McDo des Champs-Élysées. Un journaliste obtint même d'interviewer un gréviste, dans l'établissement, pendant près d'une heure. La direction se gardant de toute remarque, de crainte de provoquer un nouvel arrêt de travail.

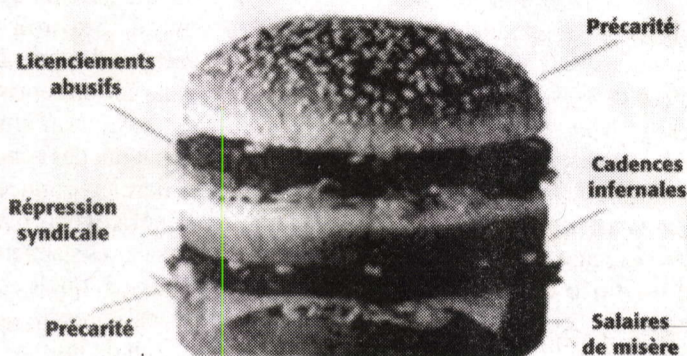
Le 3 janvier, les cinq salariés étaient convoqués dans les locaux de la brigade financière de la police chargée d'examiner les accusations lancées contre eux par le patron, le franchisé Rémy Smolik.

Au début, cela se passa plutôt mal. Les policiers essayèrent d'intimider les jeunes. Quand leur avocate se présenta au début de leur garde à vue pour les assister, elle dut parler plus d'une heure avant de pouvoir entrer dans les locaux, sous prétexte qu'elle n'était pas du barreau de Paris mais de celui de Caen... Mais finalement, tout se termina bien. Les cinq salariés furent relâchés sans qu'aucune charge particulière ne leur soit notifiée et ils retrouvaient leurs

collègues et amis qui attendaient leur libération. Après un petit détour par le McDo de la rue Tolbiac, les grévistes et leurs amis prenaient la direction de celui de la place d'Italie, qu'ils bloquèrent une partie de la soirée, montrant ainsi que leur détermination n'était pas entamée.

Cette persévérance et le début de contagion dans d'autres établissements parisiens fit que, le 4 janvier, un représentant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité reçut une délégation de grévistes accompagnés des représentants de la CGT. Le représentant du ministère cherchait à savoir si les grévistes étaient prêts à rencontrer la direction de McDo. Les grévistes répondirent qu'ils étaient disposés à discuter sérieusement de leurs revendications avec la direction, mais le préalable restait la réintégration des licenciés.

Le 8 janvier, les salariés se retrouvaient à nouveau dans une salle du tribunal des référés des

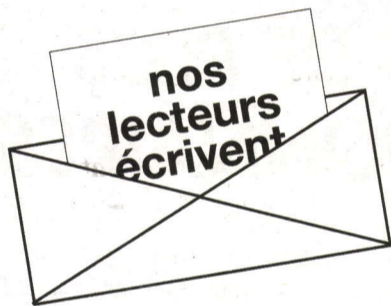


Prud'hommes de Paris, remplie de ceux qui les soutiennent. Après avoir entendu les deux parties, les juges se sont donné jusqu'au 24 janvier pour faire connaître leur décision.

Cela fera alors quatre-vingt-dix jours que cette affaire a commencé! Dans cette société, un patron peut ainsi, au mépris de la législation sociale existante, mener en galère les salariés. Il peut même violer la loi, ce sont encore les salariés qui doivent en supporter les consé-

quences. C'est cela le capitalisme! Les travailleurs n'ont que leur lutte et leur détermination pour faire pencher la balance dans le bon sens. Et les McDo, bien décidés à tout faire pour gagner, appellent à un meeting.

**Meeting de solidarité, à l'initiative du collectif CGT de la restauration rapide, vendredi 11 janvier à 18 h 30, à la Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau à Paris, métro République.**



## Caissières : maladie professionnelle non reconnue

■ Caissière dans un hard-discounter, j'étais à la fois à la caisse, mais aussi à l'approvisionnement des rayons. A la suite des gestes répétitifs et rapides sur mon poste de travail, j'ai été atteinte par le syndrome du canal carpien aux deux mains, «la maladie de la caissière», et j'ai dû cesser de travailler. Cela avait été reconnu alors en maladie professionnelle.

Au bout d'un an, je ressens toujours des douleurs intenses, aux mains, poignets et coudes. Pourtant, pour ce qui est des poignets, la Sécurité sociale a considéré qu'il y a consolidation sans séquelles indemnissables. Et pour le mal aux coudes (un mal appelé syndrome de la gouttière épitrocléo-otécranienne), je ne remplis pas les conditions du tableau des maladies professionnelles de la Sécurité sociale, même si cela est réellement dû à mon poste de travail.

J'ai demandé une expertise médicale. Les séquelles ont alors été reconnues, mais toujours sans indemnisation.

J'ai été alors dans l'obligation de poser une date de reprise du travail. La visite médicale de pré-reprise a confirmé mon handicap. Et, comme c'est indiqué sur ma fiche d'aptitude, je ne suis plus apte aux efforts de manipulations de charges, ni aux gestes répétitifs ou forcés des mains, des poignets et des

coudes. Cela va entraîner mon licenciement, car aucun poste, dans ce cadre, ne peut m'être proposé.

Beaucoup de caissières sont touchées par ce fléau (les lésions subsistent à vie) mais si elles sont âgées, elles sont mises en préretraite. Ou alors au contraire, comme dans mon cas, il faut endosser toutes les conséquences financières, de santé et professionnelles.

Il faudrait, d'une part modifier les conditions de ce

fameux tableau de la Sécurité sociale afin qu'on ne se retrouve plus sans ressources, lorsqu'on est atteinte par ce mal. Il faudrait envisager de lancer une pétition pour protéger les droits des personnes concernées.

Mais aussi il faudrait ne pas être en situation de perdre sa santé en travaillant.

**Une lectrice  
(région nantaise)**

## Les 35 heures à la mairie de Saint-Jean-de-Braye (Loiret)

■ Nous sommes environ 400 agents municipaux titulaires à Saint-Jean-de-Braye (agglomération d'Orléans, Loiret), sans compter les précaires. Les négociations avec le maire pour le passage aux 35 heures ont commencé au mois de septembre 2001. La nouvelle municipalité de droite, qui a remplacé la précédente PS cette année, voulait d'abord un audit, soi-disant pour permettre l'aménagement de notre temps de travail – mais pas vraiment pour le réduire! Le personnel municipa-

l et les syndicats s'y sont opposés. Dans bien des services, le manque d'agents est déjà criant. Alors le passage aux 35 heures n'avait de sens pour nous qu'avec des créations de postes, estimées à 22 par les syndicats.

Le maire n'a voulu créer aucun poste, se contentant d'une vague promesse de résorption de la précarité. Nous réclamions 13 jours de réduction de temps de travail (RTT), le maire ne voulait en donner que quatre.

Nous nous sommes mis en grève une première fois, une

demi-journée le 13 novembre. Le maire n'a rien trouvé de mieux que de diffuser une lettre à tous les habitants. Pour lui, la grève était politique, causée par les tenants de l'ancienne municipalité. Et puis surtout, il a prétendu que les agents municipaux travaillaient déjà bien moins qu'ailleurs, et qu'ils prenaient soi-disant 24 jours de congés maladie chacun par an! En réponse, nous nous sommes mis en grève à nouveau le 22 novembre. Au rassemblement, nous étions la moitié du

personnel municipal.

Sans céder sur le fond, le maire a sorti une autre lettre pour se justifier, sur un ton moins arrogant et en retrait par rapport à ses «calculs» du temps de travail des agents.

A l'issue d'une nouvelle assemblée générale du personnel, une grève a été décidée, reconductible cette fois, à partir du 21 décembre. Ce jour-là, dès 3 h du matin l'accès du centre technique a été bloqué. A nouveau, la moitié du personnel municipal a cessé le travail. Et dans la mati-

née, preuve que la pression a été efficace, le maire a concédé 10 jours de RTT. A la sortie de la réunion, la satisfaction prévalait parmi le personnel.

Certes, la municipalité n'a rien cédé sur les créations de postes. Mais, nous avons montré que nous n'étions pas prêts à nous laisser faire et au bout du compte, c'est le maire qui a dû changer de ton et revoir ses calculs!

**Un lecteur**

## Faïencerie de Vitry- le-François (Marne)

Le 21 décembre 2001, Sarreguemines Bâtiment, la société qui produit des sanitaires à Vitry-le-François et emploie 400 salariés, a déposé son bilan. Est-ce que cela va se traduire par la fermeture pure et simple du site, ou le rachat et la continuation de l'activité avec des licenciements à la clé? On l'ignore encore.

### Les prétextes bidon de la direction

Cette décision a été annoncée alors que l'entreprise était restée fermée un mois, en chômage technique puis en congés annuels. La direction n'a pas pris la peine d'informer les salariés ni même tous les syndicats. Il a fallu consulter les greffes du tribunal pour en avoir le cœur net.

Les explications de la direction sont ridicules. Elle invoque l'augmentation des dépenses de gaz et de fuel! Elle aurait pu difficilement mettre en avant l'augmentation des salaires, vu qu'il n'y en a pas eu pendant deux ans. Elle invoque les 35 heures

alors qu'il n'y a eu aucune embauche et que l'annualisation a permis de nous faire travailler plusieurs samedis et six jours sur sept jusqu'à cet été, sans avoir à payer d'heures supplémentaires.

D'où viennent ces prétendues pertes alors que nous avons vu les cadences augmenter? Le nombre de dépressions physiques et nerveuses n'a cessé d'augmenter à cause de la pression de l'encadrement. Les pièces produites ont bien été vendues et ont bien rapporté du profit!

Il y a deux mois, le directeur de l'usine de Vitry déclarait même au journal financier *Echos*: «*Nous avons pris le pari d'investir massivement en France*», ajoutant que les exportations devaient être portées à 40% d'ici trois ans.

Autre raison avancée: la Faïencerie appartient à un groupe familial dont le principal actionnaire a 81 ans et souhaite passer la main. Il est donc possible qu'un capitaliste qui a toute sa vie accumulé sa fortune sur le travail des ouvriers ferme une usine et jette à la rue 400 ouvriers comme il se débarrasserait d'une

voiture parce qu'il en a assez!

### Elle affiche des pertes mais verse des dividendes aux actionnaires!

Pour couronner le tout, la famille principale actionnaire de FSDV, dont Sarreguemines Bâtiment représente 45% du chiffre d'affaires, vient de verser en 2001 en dividendes 0,19 euro par action, près de 23 342 euros (140 000 F), tout en prétendant faire des pertes! Cela a fait dire à un analyste financier que «*la compagnie va revenir au profit rapidement: une compagnie ne peut pas payer longtemps des dividendes si elle perd de l'argent.*»

### On a pressé le citron, on veut jeter la peau

Pendant des dizaines d'années, les actionnaires ont encaissé du profit. Pour elle, la plupart des ouvriers y ont laissé leur santé. Dans plusieurs secteurs, le travail s'effectue dans la pous-

sière d'email, de talc. La silicose fait des ravages. La chaleur souvent insupportable nécessite que l'on boive des litres d'eau par jour. Dans ces vieux ateliers, tout se porte manuellement: ce sont des tonnes chaque jour à soulever. Au bout de dix ans d'usine, les travailleurs qui n'ont pas de problèmes de dos sont des exceptions. Les accidents de travail sont parfois mortels.

Même dans les nouvelles unités que la direction a fait construire, grâce aux subventions et sur un terrain cédé par la commune, les conditions de travail sont tout autant infernales.

Et dans les unités anciennes, tout est laissé à l'abandon depuis des années, alors que la plupart des ouvriers y travaillent. Il y pleut ou il y neige. Il n'y a même pas l'eau courante. On pompe l'eau du canal voisin. Et quelquefois au robinet, on trouve des arêtes de poisson!

Si nous sommes jetés à la rue, quelle entreprise, dans une région déjà socialement sinistrée, acceptera des ouvriers usés par le travail à la Faïencerie? Combien ont vu d'anciens collègues, poussés à partir parce

que trop souvent malades, contraints de vivre avec moins de 457 euros (3 000 F) par mois?

### La lutte ne fait que commencer

Cette annonce a été un choc pour tout le monde, les réactions étant partagées entre la colère, l'abattement et la peur de faire prochainement partie d'une charrette de licenciements.

Le jour de la reprise, une vingtaine d'ouvriers, à l'appel de FO, ont fait un piquet dès 3h1/2 du matin, distribuant un tract appelant à un rassemblement. La direction et la CGT, qui dans cette usine se range à chaque fois du côté de la direction, ont fait pression, pour l'instant avec succès, pour empêcher tout rassemblement.

Les porte-parole de la direction se répandent partout pour expliquer qu'il ne faut rien faire sinon on effrayera un repreneur éventuel.

Pourtant la lutte, aujourd'hui, est notre seul moyen d'imposer notre droit à la vie.

Correspondant LO

# APRÈS AVOIR USÉ LES OUVRIERS, LA FAÏENCERIE VEUT S'EN DÉBARRASSER

## Peugeot Sochaux (Doubs)

Dans son numéro du mois de décembre, la revue *Montbéliard Magazine* rend hommage à la place faite aux femmes chez Peugeot. On ne sait plus très bien d'ailleurs s'il s'agit d'une revue municipale ou patronale, tant les élus, anciens cadres chez Peugeot pour nombre d'entre eux, montrent d'empressément à offrir leurs colonnes aux dirigeants de l'entreprise. D'après Robert Michel, directeur du personnel, la féminisation des effectifs (passés de 14 à près de 20% en deux ans) correspond à une volonté de la direction d'embaucher plus de femmes. Car ce haut dirigeant, qui a sans doute dû faire de longues études pour arriver à une réflexion aussi pertinente, «*s'est aperçu qu'elles étaient compétentes*»! A l'aube du troisième millénaire, à défaut de saluer l'exploit, on peut tout de même reconnaître qu'il n'a pas peur du ridicule! Ni peur de se contredire, puisque si les femmes représentent près de 20% de l'effectif global, elles

sont environ 30% à effectuer des tâches répétitives.

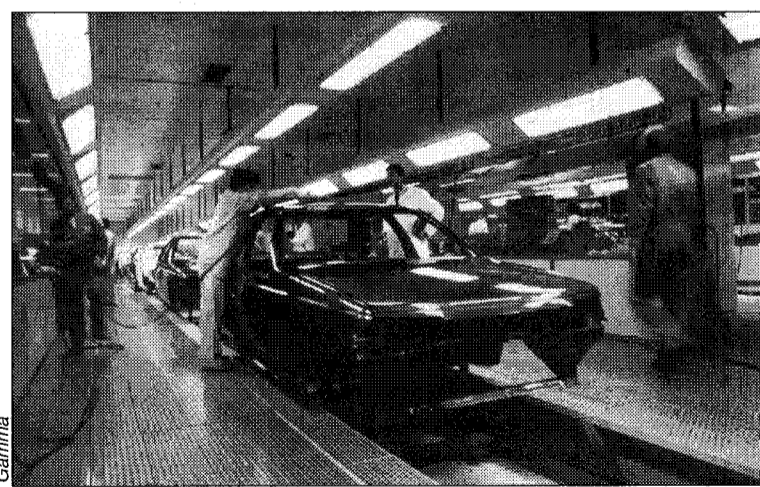
Parmi les raisons invoquées pour justifier l'augmentation des effectifs féminins, il cite l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail. Son fauteuil doit certainement être bien rembourré; en revanche, les ouvrières qui continuent à travailler pliées en deux dans les voitures ont du mal à apprécier le confort de leur situation!

L'arrivée de nombreuses femmes sur le site correspond en réalité à la mise en place de deux équipes de nuit. A la fin de l'année 2000, l'Assemblée nationale a voté un amendement à la loi sur l'égalité professionnelle, qui supprimait l'interdiction faite jusque-là aux femmes de travailler la nuit. Chez Peugeot, l'effet ne s'est pas fait attendre: l'occasion était trop belle de pouvoir compléter les équipes de nuit et de faire fabriquer des voitures 24 heures sur 24. D'une centaine au départ, les effectifs féminins ont plus que quintuplé en un an. Le directeur du personnel

évoque la pénurie de personnel masculin: il faut comprendre le peu d'empressément des hommes à aller passer des nuits blanches à l'atelier.

Dans ces conditions, arguer du fait que les femmes qui travaillent de nuit étaient toutes volontaires, comme l'ont fait certains syndicats, tient de la malhonnêteté. Pour les intérimaires, nombreuses en équipe de nuit, le choix se présentait de la façon suivante: accepter ces horaires déments ou rester au chômage. Quant aux femmes en CDI qui se sont portées volontaires, beaucoup l'ont fait par rejet des horaires de doublage qu'elles ne supportaient plus, d'autres en pensant que cela leur permettrait de mieux s'occuper de leurs enfants. Les unes comme les autres ont vite déchanté.

Une étude récente a mis en évidence que les femmes avec des enfants dormaient, en moyenne 1 heure 30 de moins que les autres par jour. A cela s'ajoutent les autres dangers reconnus liés au travail de nuit:



les risques de développer un cancer du sein sont 60 fois plus importants chez les travailleuses nocturnes, d'après une enquête menée aux USA et reprise par la presse locale, et l'espérance de vie est réduite de 5 ans.

Bref, «*un ensemble de raisons qui font le bonheur de nombreuses femmes de l'agglomération*»!

Il faut une bonne dose de cynisme au directeur du site de Sochaux pour écrire qu'il compatit au désarroi provoqué par

l'arrêt, suite à une baisse des prévisions de vente de la 607, d'une des deux équipes de nuit. Les ouvrières qui ont quitté les petites entreprises de la région pour venir travailler chez Peugeot avec des missions d'intérim et en espérant être embauchées apprécieront...

Au moment où chacun y va de ses bons vœux, il en est un que nous faisons: qu'à leur tour, en 2002, ce soient les actionnaires qui passent des nuits moins paisibles!

## Travail de nuit AU BONHEUR DES DAMES?

## Pour les sinistrés des quartiers populaires LE SCANDALE CONTINUE

**Presque 4 mois après l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, des dizaines de milliers de sinistrés continuent à vivre dans leurs appartements dévastés, avec des calfeutrages de fortune aux fenêtres. Et leur vie quotidienne continue à être rythmée par d'interminables démarches indispensables pour faire valoir des droits pourtant élémentaires.**

### Canalisations gelées

Ce sont les 130 familles relogées dans les mobile-homes qui ont passé les plus mauvaises fêtes. Les canalisations ont gelé et les familles ont passé le premier week-end des fêtes sans eau ! La température au sol était de 5°, malgré tous les radiateurs à fond. Le responsable de la Sonacotra qui gère les mobile-homes a déclaré que ceux-ci auraient dû résister à -20°. Certes, mais par économie les mobile-homes ont été montés sans la résistance qui empêche que l'eau gèle dans les tuyaux ! Résultat : trois jours sans eau. Il n'est pas difficile d'imaginer ce que peut être la vie d'une famille nombreuse avec des enfants en bas âge, quand on est loin de tout, dans des banlieues mal desservies, et qu'on ne peut même pas laver les gamins.

Et bien sûr, il n'y a aucune perspective de relogement à court terme : « Vous resterez là le temps nécessaire... » a été la réponse définitive du sous-préfet à la ville. Pour les autres sinistrés, ceux qui ont la « chance » de continuer à habiter chez eux, pendant les fêtes de fin d'année, les autorités ont beaucoup fait... pour leur faire oublier la situation dans laquelle ils vivent. Arbre de Noël, distribution de jouets, séjours à la montagne pour les enfants, et même deux jours tous frais payés à Disneyland. Pas pour tout le monde bien sûr, juste assez... pour pouvoir faire un article dans *La Dépêche du Midi*. Et quand on veut s'inscrire, ça ne va jamais : on n'est pas du bon quartier, on a des revenus trop importants (le SMIC, c'est déjà beaucoup trop !), il n'y a que dix places, etc.

Et dans le genre esbroufe, le maire Douste-Blazy a battu tous les records. Il avait deman-

dé à tous les Toulousains de manifester leur solidarité avec les sinistrés en allumant une bougie sur leur fenêtre pour le 24 décembre. Il avait fait distribuer à cet effet des milliers de bougies dans les bureaux de tabac. Mais patatra ! L'opération a fait un flop retentissant, au point que les reportages prévus ont été annulés !

### Travaux en souffrance

Le quotidien consiste donc à vivre dans des appartements toujours dévastés, avec des murs descellés, les portes intérieures qui ne ferment plus, et des contreplaqués aux fenêtres. Le quotidien, c'est aussi continuer à remplir des papiers et à solliciter des pièces pour faire des dossiers.

Ainsi pour la taxe mobilière, il n'y a aucune mesure globale et systématique. Pour obtenir un dégrèvement, il faut en faire la demande et... remplir un dossier. Dans ce dossier, il

faut fournir une déclaration de sinistre et un devis des travaux. Si on est locataire, il faut obtenir ces pièces de son propriétaire, et nombre d'entre eux sont injoignables. Et si les propriétaires veulent rendre ce service, ils doivent eux-mêmes obtenir ces pièces auprès du syndic de l'immeuble, lui-même complètement dépassé par les événements. Autant dire que ce sont des heures et des heures passées au téléphone, ou à attendre dans des couloirs pour obtenir une réparation largement inférieure au préjudice subi.

Du côté des travaux, rien de nouveau. Les seuls travaux réellement effectués, et gratuitement conformément aux promesses, sont ceux de « mise hors d'air et mise hors d'eau ». Les bâches sur les toits, le contreplaqué ou le plexiglas à la place des fenêtres. Le fameux provisoire qui dure.

Pour les travaux définitifs, dans les quartiers populaires, c'est le calme plat. A la Cité du Parc, par exemple, sur les 200 appartements qui n'ont pas été évacués, les fenêtres définitives n'ont été changées que dans 20 appartements. Des entreprises qui s'étaient engagées se dérobent sous des prétextes divers : rupture de stocks, manque de

personnel ou congés. Des entreprises ont signé bien plus de devis qu'elles ne peuvent en faire : alors elles sous-traitent. Les ouvriers doivent travailler très vite, et souvent sans le matériel nécessaire. Par exemple, dans une copropriété, ce sont des ouvriers marseillais qui sont venus poser les fenêtres, ils dorment à huit dans la loge non chauffée du concierge, et ils mangent des sandwiches sur place. Les maléfactions sont nombreuses, et il est quasiment impossible de les faire constater, et encore moins d'obtenir que les travaux soient refaits correctement.

En fait, les entreprises sérieuses n'ont pas grand intérêt à venir travailler pour les sinistrés des quartiers pauvres. D'abord, le secteur du bâtiment n'a pas besoin du marché supplémentaire de la catastrophe AZF. Ensuite, il y a les difficultés de paiement, les assurances rechignant à compléter après la première avance de 30% de la facture. Et surtout il y a de gros risques professionnels : le sol ayant tremblé, et tous les jours de nouveaux dégâts apparaissent. Or dès qu'un artisan est intervenu sur un chantier, il est pénalement responsable des vices cachés

qui surviennent après son intervention.

Là encore l'Etat aurait dû intervenir, non seulement pour avancer les fonds nécessaires mais aussi pour donner sa garantie contre les vices cachés, quitte à se faire rembourser par la suite par TotalFinaElf.

### Les sans-fenêtres se manifestent

Le collectif des sans-fenêtres continue à se réunir toutes les semaines, et à manifester pour faire connaître le plus largement possible la situation des sinistrés, comme le 21 décembre, trois mois après l'explosion, où des sinistrés ont bloqué un pont dans le quartier du Mirail. Le lendemain, le collectif a déposé quelques fenêtres fracassées place du Capitole. Le 21 janvier, quatre mois après l'explosion, il se manifestera à nouveau, pour qu'enfin cesse ce scandale. Le collectif réclame encore et toujours une intervention résolue des pouvoirs publics pour les travaux.

Invité par France Inter à l'émission du Téléphone sonne avec le directeur délégué de TotalFinaElf, le porte-parole des « sans-fenêtres » a pu dénoncer l'attitude criminelle du trust, sa responsabilité absolue dans l'accident, et exiger que TotalFinaElf assume ses fautes en garantissant leurs revenus à tous les salariés du site, et en remboursant tous les dégâts directs et indirects qu'ont pu subir les sinistrés.

Le directeur délégué de TotalFinaElf a assuré, hors antenne, qu'il était prêt à payer tout ce qu'il faudrait. Il a d'ailleurs donné au représentant des « sans-fenêtres » son numéro de téléphone portable pour l'informer sur les moindres dysfonctionnements. C'est ce qui a été rapporté fidèlement à la réunion du collectif des sans-fenêtres qui a suivi. De nombreux participants ont promis de faire bon usage de ce numéro de téléphone « magique ». Vu la situation, il y a fort à parier que le directeur délégué de TotalFinaElf change vite de numéro...

## Les dirigeants politiques et syndicaux complices

A Toulouse, les dirigeants locaux de la droite, comme du Parti Socialiste ou des Verts, derrière Jospin, ont quelques mots pour les salariés. Ils en appellent au sens des responsabilités des patrons pour ne pas licencier... ce qu'ils ont pourtant commencé à faire bien évidemment. Les dirigeants locaux du PCF ont poussé le ridicule jusqu'à lancer une pétition à adresser aux actionnaires de TotalFinaElf, leur demandant poliment « de décider de ne pas percevoir les dividendes qui doivent vous revenir pour cette année 2001, et de les verser pour la solidarité des Toulousains et Toulousaines ». Le texte signa-

le pourtant auxdits actionnaires que « le groupe TotalFinaElf a versé 12 milliards de francs de dividendes à ses actionnaires pour l'exercice 2000, malgré la catastrophe de l'Erika ». Les actionnaires, qui ont montré en Bretagne qu'ils étaient tout sauf des philanthropes, tremblent sans doute encore devant cette initiative « destinée à créer un rapport de force ».

Quant à l'Union Départementale CGT, pas question de mobiliser les salariés de la zone chimique pour la défense de l'emploi et des salaires, pas question d'organiser leur liaison avec les sinistrés contre TotalFinaElf. Ce qui est à l'ordre du jour ce sont des phrases creuses sur la défense de « la

chimie toulousaine ».

Dans un communiqué, Lutte Ouvrière dénonce toute cette hypocrisie, demandant notamment pourquoi le gouvernement « n'oblige-t-il pas les dirigeants de Total à payer intégralement les salaires pour tous les salariés », ajoutant : « Quant à la reconversion du pôle chimique vers une chimie propre et sécurisée, ce ne sont que des mots, si on n'accuse pas les dirigeants de Total, si on n'exige pas que les industriels prennent sur leurs profits pour faire passer la sécurité avant tout, et si le contrôle de la population et des salariés ne s'exerce pas sur la sécurité dans les entreprises. »